

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 30

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

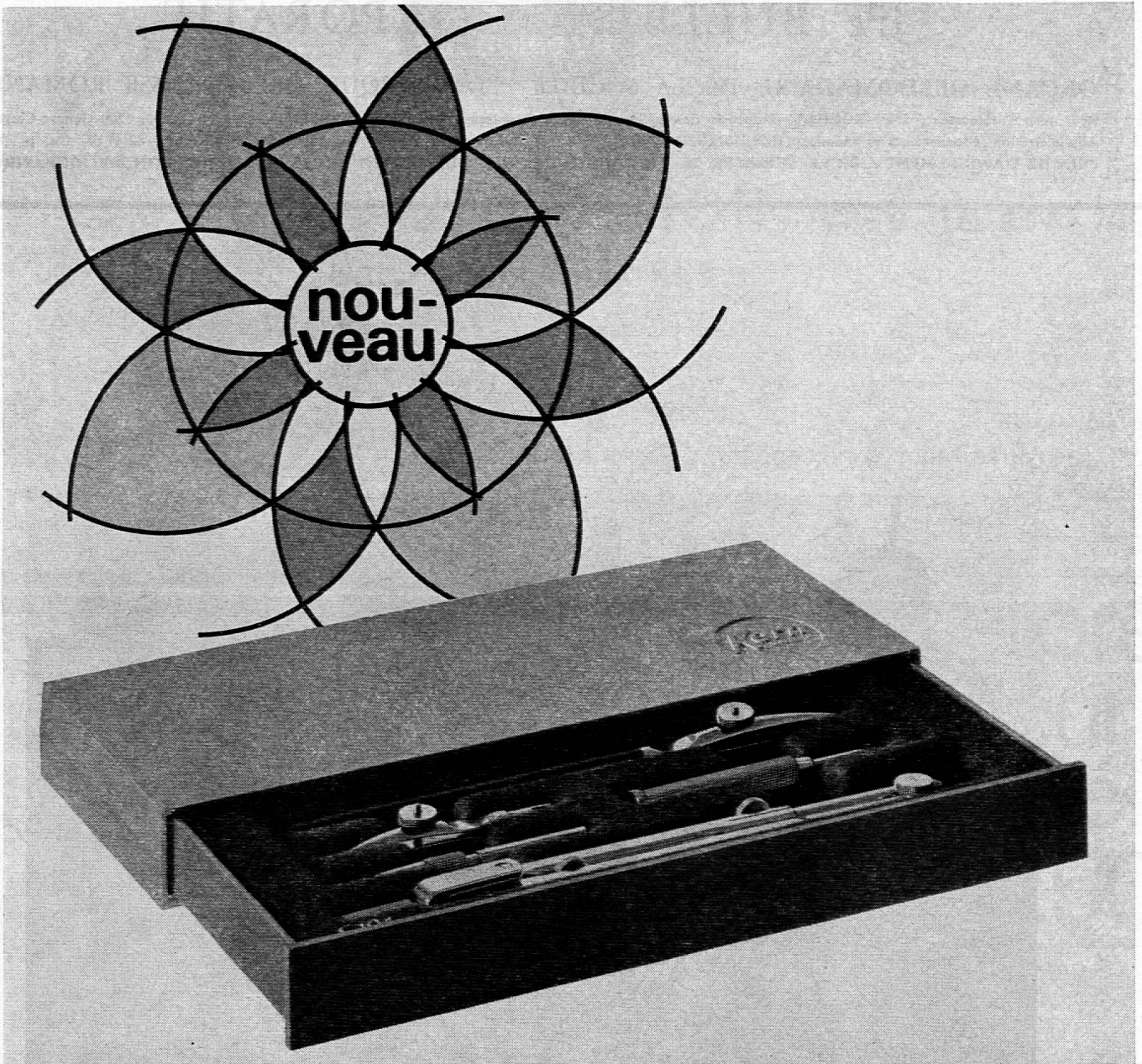
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



M. Shalom Levin, secrétaire général de l'Union des Educateurs d'Israël, président de la FIAI 1964-1965, devant la pierre érigée lors de la plantation d'une forêt de la FIAI, près de Jérusalem. Cette forêt se trouve sur une colline voisine de la forêt de l'Association des Enseignants d'Israël ; c'est là que s'élèvera plus tard la Maison des Instituteurs.

Compas Kern pour écolier dans une boîte aux couleurs attrayantes



Les quatre combinaisons les plus réduites de compas Kern pour écoliers sont livrées dans un étui moderne, en matière synthétique de toute première qualité, aux teintes gaies.

Non seulement l'étui est nouveau, mais aussi le compas. Une rallonge coulissante permet de tracer facilement et rapidement de plus grands cercles.

Kern & Cie S.A. Aarau

Veillez m'envoyer, à l'intention de mes élèves, _____ prospectus pour ces nouveaux compas. Une petite équerre en plexiglas sera jointe gracieusement à chaque prospectus.

Nom _____

Adresse _____



partie corporative

Congrès de la National Union of Teachers d'Angleterre

Naguère, j'ai eu l'occasion de dire tout le charme de l'île de Man, perdue dans la mer d'Irlande, à peu près à égale distance de l'Irlande, de l'Ecosse et de l'Angleterre. Les Manxois sont très fiers de leur île, de sa situation, de la beauté de ses paysages, de l'or de ses genêts qui, sous forme de haies, encadrent tous les pâturages et couvrent une bonne partie des collines. Ils vantent volontiers la douceur de son climat et ils sont passionnément attachés aux vieilles traditions de l'île, traditions qu'on rencontre à chaque pas, depuis le « Pont des Fées », où chaque passant salue gentiment les habitantes immatérielles d'un idyllique ruisseau, jusqu'à la « Colline des Sorcières » du haut de laquelle on faisait rouler autrefois dans un tonneau les femmes accusées de commerce avec le diable. Si la malheureuse mourait dans l'aventure — la pente est escarpée et longue — c'était la preuve de son innocence et elle pouvait être ensevelie en terre sainte. Mais, si elle en ressortait vivante, c'est que le diable lui-même l'avait protégée, et elle était livrée aux flammes du bûcher. Les Français ne sont pas les seuls à avoir l'esprit cartésien !

Mais ce qui chatouille plus agréablement encore l'orgueil manxois, c'est l'évocation de leurs origines. Dès les huitième et neuvième siècles, l'île de Man fut atteinte, après les îles Orkney et les Shetlands, par les invasions scandinaves dont les guerriers, montés sur leurs « drakkars » étaient en quête de butin, mais aussi à la recherche de terres de peuplement. Partout où s'établirent les Vikings, ils apportèrent, avec la rudesse de leurs mœurs, leur organisation politique basée sur l'assemblée en plein air de tous les hommes libres : à cette assemblée, on récitait les lois existantes, on en approuvait de nouvelles, on jugeait les criminels dont la punition était immédiatement appliquée.

Depuis plus de mille ans, l'assemblée se réunit chaque année, au solstice d'été, dans la prairie de Tynwald, au centre de l'île ; au milieu de la prairie, cinq plates-formes circulaires et concentriques reçoivent le gouverneur général, les autorités et les vingt-quatre « keys » ou représentants des hommes libres. Et jusqu'à la guerre, aucune loi votée au Parlement de Londres n'était applicable dans l'île avant d'avoir été approuvée à Tynwald.

L'esprit local, fortifié encore par l'insularité, est resté très vivant et l'hospitalité est une des vertus majeures de l'île. C'est la deuxième fois que j'ai eu l'honneur d'en profiter.

L'organisation des congrès de la NUT est une grosse affaire, j'ai eu déjà l'occasion de le montrer à maintes reprises. L'association compte 210 000 membres, appartenant à tous les degrés de l'enseignement, et, chaque année, l'assemblée du congrès voit accourir environ 2000 délégués, souvent accompagnés de leur famille. Le comité d'organisation se trouve devant une tâche extraordinairement ardue qui exige un travail de plusieurs mois de préparation. Et l'on reste émerveillé devant la parfaite coordination de tous les efforts et la mise en place de services de tous ordres qui fonctionnent impeccablement. Il est vrai que le calme des organisateurs et la discipline des congressistes, le tout parsemé de beaucoup d'humour, facilitent bien les cho-

ses. D'autre part, le nombre des stations balnéaires disposant d'un équipement hôtelier suffisant pour recevoir à Pâques une telle masse de congressistes est assez restreint : l'avant dernier congrès tenu à Douglas date de 1959.

Bien des responsables de l'organisation d'il y a six ans sont toujours sur place et ils forment des cadres expérimentés pour la digne réception du congrès de 1965. D'ailleurs, les autorités locales sont largement associées à cet effort.

* * *

Tout congrès de la NUT comporte un certain nombre de cérémonies, c'est « le congrès en habits du dimanche ». La première, la séance d'ouverture voit la passation des pouvoirs de l'ancien au nouveau président, c'est-à-dire, pour 1965, de Mme Stuart à M. Homer, avec le discours d'installation qui, de façon très générale, fixe les grandes lignes que suivra l'Union pendant l'année.

Le dimanche de Pâques, dans l'après-midi, un service religieux solennel réunit tous les congressistes, avec une liturgie spéciale consacrée à l'éducation ; c'est toujours très beau et très impressionnant.

Enfin, le bal, dont le bénéfice est destiné à la caisse de secours en faveur des veuves et des orphelins, est une manifestation toujours brillante ; signe des temps, au lieu des vieilles danses anglaises un peu compliquées et compassées, on twist à perdre haleine, ce qui réchauffe la température.

* * *

Quant aux choses sérieuses, les travaux du congrès lui-même, elles se répartissent sur une dizaine de séances dont l'ordre du jour est extrêmement serré ; les résolutions et les amendements à celles-ci sont très nombreux et les orateurs se succèdent à un rythme précipité pour présenter une motion, ou pour la soutenir ou pour la combattre. Certaines de ces séances sont publiques, c'est-à-dire que les délégués étrangers y sont admis, d'autres sont privées, quoique la presse y ait accès et en donne de longs comptes rendus.

Les problèmes soulevés et discutés devant le congrès sont, hélas ! toujours les mêmes. A la fin de la guerre, l'« Acte d'Education » avait éveillé dans tout le pays les plus légitimes espérances. Malheureusement, depuis 1945, l'Angleterre passe d'une crise économique ou financière à une autre, et bien des promesses émises en 1945 n'ont pu être tenues. Que le gouvernement soit conservateur ou travailliste, il se trouve devant une situation de fait d'une gravité de plus en plus aiguë et dont la structure échappe à l'efficacité de mesures purement politiques. Manque de personnel qualifié, manque d'équipements scolaires, insuffisance d'écoles, dont beaucoup sont vieilles, effectifs surchargés aussi bien dans les classes primaires que dans les établissements secondaires.

« Afin de rendre la profession d'enseignant réellement attirante, pour être équitable envers chaque maître, l'Union a réclamé un salaire de base de 900 livres (environ 11 000 fr. suisses), s'élevant à 1700 livres (environ 20 800 fr. suisses) après dix ans de service, au cours des négociations sur les salaires ouvertes en janvier 1965. La commission de gestion, qui compte maintenant des représentants du secrétaire de l'éducation, a refusé d'aller au-delà de 710 livres et de 1400 livres

après 14 ans de service (de 8700 à 17500 fr. suisses). La question a été soumise à arbitrage — le nouveau système permettant pour la première fois de recourir à une telle procédure. »

La pénurie des enseignants, c'est le problème numéro un de toute l'éducation anglaise actuelle et « l'écart entre les besoins et le recrutement, déjà considérable aujourd'hui, ne cessera de croître encore dans le proche avenir. L'an dernier, deux millions d'enfants (sur sept millions environ) fréquentaient des classes dont le nombre dépassait l'effectif réglementaire de 30 élèves dans les écoles secondaires et de 40 dans les écoles primaires. Dans les cinq prochaines années, l'afflux supplémentaire d'un million d'enfants va empirer la situation dans les écoles primaires ; ce sera ensuite au tour des écoles secondaires.

Pour dispenser l'enseignement à sept millions d'enfants, nous disposons actuellement de 290 000 enseignants qualifiés, à plein temps, et, dans les dix prochaines années, nous aurons besoin de 80 000 enseignants de plus, simplement pour maintenir le niveau actuel, ou 170 000 de plus si l'on veut respecter les effectifs réglementaires, ou 240 000 de plus si l'on veut fixer à 30 élèves l'effectif des classes primaires. » (« The Guardian » du 21 avril 1965.)

M. Crosland, l'actuel secrétaire d'Etat à l'éducation, a annoncé au congrès que le gouvernement se proposait de recruter 300 000 enseignants dans les dix prochaines années, mais 240 000 quitteront la profession dans la même période. Pour garder 90 000 enseignants il faudra recruter et former 150 000 candidats. Et un journaliste de comparer M. Crosland à Sisyphé, hissant sans fin son rocher sur les collines de l'Hadès.

M. Crosland remplit donc, dans l'actuel gouvernement, les fonctions de ministre de l'éducation ; il a participé lui-même au congrès de Douglas et s'est adressé à l'assemblée dans un long discours, très fréquemment applaudi, pour lui exposer les intentions du gouvernement pour résoudre un problème aussi aigu.

Pour attaquer le mal à sa racine, il faut, pense le ministre, accélérer le recrutement dans les écoles normales, ce qui permettra d'obtenir des résultats efficaces dans des délais relativement rapides.

Tout le programme ministériel se résume en 14 points :

1. Demander aux écoles normales, qui ont déjà accompli un gros effort en ce sens, de faire davantage

encore pour recevoir un plus grand nombre d'étudiants. Actuellement, il y a plus de candidats inscrits que de places disponibles. Les écoles normales pourraient, par exemple, augmenter leur effectif en accroissant l'effectif de leurs classes, en louant des locaux dans le voisinage de l'école pour y loger et y instruire un nombre supplémentaire d'élèves-maîtres.

2. Etablir dans les environs des collèges des annexes extérieures à une distance raisonnable ; de tels plans ont déjà été essayés pour installer de petits groupes d'étudiants plus âgés qui n'habitent pas dans la zone du collège.

3. Faire appel à l'aide des collèges techniques, qui, bien que soumis à de grosses pressions, pourraient fournir des locaux et des enseignants, en tout cas pour les cours principaux nécessaires à une école normale.

4. Créer plusieurs collèges dans les parties les plus peuplées du pays. Nous avons déjà 12 collèges de ce genre, avec plus de 3000 étudiants ; ils sont tous de création récente et apportent une aide précieuse aux autorités locales.

5. Pallier l'inconvénient du départ des jeunes institutrices qui quittent l'enseignement. Il y a là un gaspillage évident. Cette année, 60 000 livres seront attribuées à une campagne de propagande pour inciter les institutrices mariées à reprendre du service.

6. Etablir un registre national dans lequel les institutrices seraient encouragées à s'inscrire lorsqu'elles quittent prématurément la profession ; on pourrait ainsi les mettre facilement en contact avec les autorités locales lorsqu'elles désireraient reprendre leur enseignement.

7. Etendre aux enseignants à temps partiel les droits à la pension que possèdent les enseignants à plein temps ; une commission officielle de travail, avec l'aide des associations d'enseignants et des autorités locales, examine actuellement les voies et moyens d'agir vite et bien.

8. Demander aux autorités locales d'ouvrir des classes de garderie qui permettraient d'aider au recrutement d'institutrices à temps partiel et à plein temps.

9. Créer des cours de recyclage pour les enseignants qui désirent reprendre du travail et pour les femmes graduées d'université qui entrent dans la profession pour la première fois.

10. Faire du travail à temps partiel une partie intégrante des services de l'éducation : cela implique une égalité dans les conditions de travail, non seulement pour le traitement et la retraite, mais aussi pour les nominations, l'emploi, le traitement en cas de maladie et la démission.

11. Faire appel aux collègues techniques : il y a là de jeunes étudiants ou des plus âgés, qui pourraient apporter à l'enseignement des concours précieux.

12. Une nouvelle source de recrutement existe parmi les gens plus âgés qui pourraient être formés à temps partiel car beaucoup ne peuvent se permettre d'abandonner leur emploi ou leur famille pour se livrer à une formation à plein temps : les uns ne peuvent que donner leur soirée ou leur week-end et les autres, les ménagères par exemple, peuvent être libres dans la journée, mais pas toute la journée. Il faudrait naturellement veiller soigneusement à ce que le niveau des exigences actuelles soit maintenu.

13. Associer à l'extension accélérée des recrutements une plus haute productivité, en employant mieux et plus économiquement les possibilités actuelles.



14. Donner aux instituteurs une aide accrue pour leurs devoirs professionnels.

Tous les métiers emploient des auxiliaires : secrétaires pour un chef, assistants pour un médecin, etc. Le métier d'enseignant est assez astreignant pour mériter de l'aide : aide domestique en dehors et dans la classe, surveillance des repas, de la bibliothèque, assistance pour les travaux administratifs.

Ce résumé très sec a été écouté avec une très vive attention et bien que l'assemblée eût des réserves très graves à avancer, notamment pour les droits à accorder aux enseignants à temps partiel, le « fair play » britannique a fait un immense succès aux propositions courageuses du ministre. Celui-ci, comme tout bon orateur anglais, a farci son discours de traits d'humour qui ont été appréciés. Et c'est un des traits caractéristiques — et combien sympathiques — de toute manifestation anglaise : le sourire ne perd jamais ses droits.

* * *

Le comité d'organisation de Douglas avait bien fait les choses : deux concerts, dont l'un entièrement exécuté par les élèves des écoles et des collèges de l'île, des excursions au nord et au sud, des visites de la ville, des réceptions, bref tout a été mis en œuvre pour que les hôtes étrangers gardent un bon souvenir de leur séjour dans l'île de Man. Merci à nos collègues mannois de toutes leurs attentions.

G. W.

Fédération générale des Instituteurs belges

IIIe Congrès annuel,

Gand, les 1er, 2 et 3 juillet 1965

La première journée de ce congrès national était réservée à des réunions du Bureau exécutif et du Comité organisateur, des sections flamande et française.

Une fête intime et un bal permirent aux congressistes de faire meilleure connaissance.

L'ouverture officielle du congrès eut lieu vendredi matin au cours d'une séance académique tenue dans le grand auditorium de la Faculté des lettres et de philosophie de l'Université de l'Etat.

Parmi les personnalités présentes, qui furent saluées par le président national, M. Germain Cnudde, citons MM. Merchiers, sénateur et ancien ministre ; Claeys, bourgmestre de Gand ; des représentants de divers ministères ; des délégués de la FIAI, de France, des Pays-Bas et de Grande-Bretagne.

Dans son allocution de bienvenue, le président rappela les préoccupations du congrès qui se porteront essentiellement sur le problème de la formation de l'instituteur et sa position devant la prolongation de la scolarité, ainsi que sur des questions de pensions et de traitements. « Plus que jamais, dit-il en guise de conclusion, l'enseignement communal a besoin d'être défendu. La Fédération continuera dans la voie qu'elle s'est tracée : rendre à l'instituteur la place à laquelle il a droit et rétablir la dignité de ses fonctions. »

Les représentants des ministres de l'Education nationale et de la Culture souhaitèrent un plein succès aux travaux du congrès. On rendit hommage à M. Germain Cnudde qui quitte la présidence après quatre ans de labeur intense et on lui remit un diplôme d'honneur, ainsi qu'à deux de ses collègues qui quittent le Comité national avec lui.

Après que M. Whitfield, vice-président de la National Union of Teachers de Grande-Bretagne, eut apporté, en

un français teinté d'accent et d'humour anglais, le salut des délégations étrangères, le congrès poursuivit ses travaux en écoutant les rapports sur les pensions et les traitements.

A l'issue de cette séance d'ouverture, les quelque deux cents délégués ont été officiellement reçus à l'Hôtel de Ville, en la Salle de la Pacification, par M. van der Stegen, échevin de l'instruction publique qui, dans son allocution, insista notamment sur le rôle social de l'instituteur et formula le vœu que les congressistes gardent le meilleur souvenir de leur séjour à Gand.

L'après-midi fut consacré à une discussion, en assemblée générale, du premier des thèmes du congrès : « La formation de l'instituteur et sa position devant le problème de la prolongation de la scolarité. »

Le second thème : « L'institutrice maternelle » fut discuté le samedi matin, après quoi, les délégués votèrent un certain nombre de résolutions et ordres du jour.

Lors du banquet de clôture, le représentant de la FIAI félicita nos collègues de la FGIB de la belle tenue de leur congrès, rappela les liens qui unissent la Fédération belge à la Fédération internationale, insista sur le but commun : défendre l'école et ses élèves, assurer à l'instituteur la place qui lui revient.

La journée du dimanche fut consacrée à une excursion à Terneuzen, avec réception par nos collègues hollandais, puis le long de la côte jusqu'à Knokke-le-Zoute. Les participants furent fortement impressionnés par les travaux gigantesques pour la construction de la nouvelle écluse de Terneuzen sur l'estuaire de l'Escaut, pour le rélargissement à 300 mètres du canal reliant Gand à la mer, par la construction de nouvelles installations portuaires et d'usines à l'échelle européenne.

De retour dans notre bonne Suisse, le soussigné a souvent pensé à l'accueil cordial de nos collègues belges et a décidé de demander son admission à l'Association pour la navigation du Rhône au Rhin...

H. Cornamusaz.

Congrès du Syndicat National des Instituteurs, Paris, 11-15 juillet 1965

Répondant à la toujours fidèle et fraternelle invitation des dirigeants du SNI, Fernand Barbay, Raymond Hutin et le soussigné ont eu l'occasion de suivre dernièrement les travaux du congrès annuel de nos collègues français.

Tenu dans la grande salle de la Mutualité, près de la place Maubert, cœur de ce quartier latin où bat le pouls du Paris studieux, ce congrès a une fois de plus témoigné de la vitalité de l'organisation syndicale de nos amis d'outre-Jura. Ne groupe-t-elle pas aujourd'hui environ 260 000 instituteurs et institutrices, la presque totalité des maîtres de l'enseignement primaire officiel ; et qui plus est, au sein des quelque huit cents délégués départementaux, un nombre impressionnant de jeunes visages !

Si les problèmes à l'ordre du jour de cette année ne manquaient pas, il ne se posait aucune question quant à l'approbation de la gestion du Bureau national, la majorité pouvant de surcroît compter sur l'appui de la minorité CGTiste. Rappelons ici pour ceux de nos collègues qui l'ignorent les trois tendances existant au sein du SNI : les majoritaires, les CGTistes (de tendance communiste) et les amis de l'école émancipée, mouvement d'extrême-gauche indépendant de la CGT.

C'est dire que le rapport moral, présenté par Pierre Desvalois, secrétaire général du SNI, a rencontré l'approbation d'une très grande majorité des congressistes.

Il n'est pas dans notre propos d'entrer dans le détail des travaux du congrès, et nous nous bornerons à relever les lignes de force caractérisant l'action de nos collègues français.

Tout d'abord, l'épineux problème de toujours, la question de la laïcité. Il faut convenir ici que les mesures de soutien financier prises à l'égard de l'enseignement libre par les gouvernements successifs dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale n'ont pas peu contribué à rendre la question explosive. Sur ce point, l'attitude de nos collègues n'a pas varié puisqu'ils demandent la nationalisation de l'enseignement, l'intégration des écoles libres, la gestion tripartite de l'ensemble de l'instruction publique (par les autorités, les syndicats d'enseignants, les associations de parents), en un mot une démocratisation conforme aux thèses du fameux plan Langevin-Wallon.

Soucieux de défendre l'école primaire, base de tout l'édifice scolaire, le SNI l'a toujours été. Dans une conférence donnée en avril dernier à l'intention des instituteurs, le grand savant Jean Rostand s'est exprimé en ces termes :

Vous avez le privilège de consacrer vos soins à cette période capitale du développement où l'être humain étant le plus près de ses origines cellulaires, détient en ses acides nucléiques les plus vastes potentialités. C'est donc vous qui portez la responsabilité d'influer sur l'esprit de l'enfant au moment où il est le plus malléable, le plus différencié, donc le plus indéterminé et par là même le plus riche. C'est par vos mains que passe la plus grande masse du possible. C'est par vous d'abord, en premier, principalement, que dépend l'avenir du pays.

Ne nous étonnons donc pas d'avoir lu les deux dernières phrases ci-dessus sur un calicot tendu dans la salle des débats. Une fois de plus, nos collègues ont proclamé leur foi en la mission de l'enseignement élémentaire et, forts de l'appui d'un si grand nom de la science, dénoncé les effets selon eux néfastes de la politique scolaire du gouvernement actuel. Irréductiblement opposés aux réformes successives entreprises depuis quelques années, ils ont affirmé l'importance de leur tâche dans la perspective des structures nouvelles. Selon eux, si « l'instruction primaire obligatoire, gratuite, laïque, a marqué une première étape dans la promotion de tous par l'éducation, il faut à présent en franchir une nouvelle, décisive elle aussi. Il faut élever le niveau de la nation en ouvrant à chacun la voie de son épanouissement complet. » Et de demander la normalisation des effectifs à 25 élèves par classe, l'étude et la mise en application de mesures permettant de diminuer les causes d'inadaptation et de retards scolaires, la formation de maîtres qualifiés et l'amélioration des conditions de travail des enfants et des maîtres.

Tout au long des débats souvent passionnés mais toujours dignes, l'auditeur non averti pourrait être surpris de la vivacité des propos. Que l'on se souvienne simplement que nos collègues français sont confrontés à des difficultés sans commune mesure avec les nôtres. Et pour situer le « climat » politique, donnons simplement cette petite histoire authentique : un quotidien parisien de tendance gouvernementale écrivait en substance ceci dans son édition du soir le 14 juillet : « La salle de la Mutualité à moitié vide : les congressistes étaient aux Champs-Élysées pour admirer le défilé. » En réalité, il n'en était rien, le congrès poursuivant ses

travaux avec son application coutumière. Il est inutile de vous décrire la réaction indignée qui suivit la lecture de l'article par le président de la séance.

Soucieux de rendre le séjour parisien de leurs hôtes aussi agréable que possible, nos collègues du SNI avaient prévu une visite fort instructive aux usines Simca à Poissy, ainsi qu'un repas fraternel où les membres des délégations étrangères purent une fois de plus vérifier dans les faits la prééminence de la cuisine française...

Qu'il nous soit enfin permis de féliciter ici nos collègues pour leur action continue en faveur de l'enseignement primaire, premier, comme le disait si justement l'un d'eux, de leur dire ensuite notre reconnaissance pour cet accueil à la mesure de leur amitié, et de terminer par un vœu : puisse un jour le Corps enseignant romand connaître la cohésion qui lie les membres du SNI.

Armand Veillon.

Congrès de la Fédération internationale des associations d'instituteurs (FIAI) Luxembourg, 26-29 juillet 1965

Pour la 34^e fois, la FIAI a tenu son assemblée annuelle des délégués et c'est à Luxembourg, du 26 au 29 juillet, qu'eurent lieu les séances du congrès de 1965.

Luxembourg est une ville qui a « de la gueule ». Bâtie sur un piédestal de rochers autour duquel deux rivières, l'Alzette et la Pétrusse, ont creusé d'impressionnants ravins, elle fut de tout temps un centre important de communications et l'objet des convoitises de tous ses voisins. Vauban, qui l'assiégea et la conquît, s'ingénia ensuite à la fortifier et ses ouvrages, remparts élevés, bastions puissants, casemates profondes, ne sont pas un des moindres charmes de la cité. Celle-ci d'ailleurs offre à ses visiteurs une remarquable collection d'édifices et de monuments artistiques, qui vont du Moyen Age au siècle de Louis XIV, et une promenade dans la vieille ville, dans les rues étroites, près des vieilles portes, permet de rapporter une abondante moisson de souvenirs. Démantelée depuis un siècle, la ville s'est étendue au-delà de ses ravins et des ponts monumentaux relient les nouveaux quartiers aux anciens. Nous ne sommes pas dans une ville-musée, mais dans un agglomération bien vivante, ouverte aux idées et aux techniques modernes et sa situation aux confins de deux grandes civilisations, lui impartit une vocation internationale, dont le Communauté européenne du charbon et de l'acier, dont le siège est à Luxembourg, est la plus brillante réalisation.

* * *

L'école luxembourgeoise jouit d'une légitime renommée. Dans le « Journal des instituteurs », notre ami Linster présente les problèmes actuels qui se posent dans le Grand-Duché. Dans les premières années de l'après-guerre, une réforme générale de l'enseignement à tous ses degrés a paru souhaitable, et elle est encore réclamée par beaucoup. Mais les Luxembourgeois sont gens prudents et pragmatiques ; ils ont procédé à de nombreuses réformes partielles et, comme toujours dans de telles circonstances, la coordination entre toutes les mesures prises n'a pas été observée strictement, de sorte que le Corps enseignant et les spécialistes de l'éducation continuent à demander des réajustements nombreux, inspirés par une vue d'ensemble.

Ces dernières années a été mise sur pied l'organisation de l'enseignement préscolaire qui oblige, par exem-

ple, les communes à établir en nombre suffisant des écoles dites *jardins d'enfants*, dès que les effectifs en justifient la création.

L'obligation scolaire a été étendue à neuf années, jusqu'à l'âge de 15 ans révolus. Des classes spéciales sont prévues pour les inadaptés de tous ordres.

Les 7^e, 8^e et 9^e années d'études, groupées sous le nom de *classes complémentaires*, forment un cycle spécial, où les élèves de plusieurs communes ou sections de communes sont groupés en *écoles régionales*. Le but de ces classes est naturellement de compléter les connaissances élémentaires acquises précédemment, mais aussi de développer en eux les aptitudes exigées par la vie sociale et celles qui leur facilitent le choix d'une profession.

Une des revendications essentielles des enseignants primaires était le droit, pour tous les détenteurs du brevet d'aptitude pédagogique, d'enseigner dans tous les degrés de l'école primaire, 9^e année comprise. La nouvelle organisation a retiré ce droit aux enseignants, sauf à ceux qui sont ou ont été déjà titulaires d'une de ces classes. Tous les autres devront conquérir le brevet d'enseignement complémentaire.

Notons que, dans toutes les écoles du Grand-Duché, les classes ont congé les après-midi de mardi, jeudi et samedi, tandis que les écoles régionales chôment tous les après-midi.

Quant à la *préparation des instituteurs*, elle comprenait autrefois trois années d'études secondaires dans un lycée classique, suivies de quatre années d'école normale. Actuellement, l'instituteur doit posséder le diplôme de fin d'études secondaires avant de subir une préparation théorique et pratique d'une durée de deux ans dans un *Institut pédagogique*.

Le Corps enseignant acceptait bien la création de cet Institut pédagogique, mais le défaut foncier qu'on reproche à cette innovation, c'est de ne pas posséder le caractère d'une école supérieure, de niveau universitaire et de ne constituer qu'une sorte d'organisation d'un stage étendu; si bon nombre d'élèves affluent dans cette nouvelle école, peut-être à cause de l'indemnité de stage, la pénurie d'enseignants n'en est pas moins réelle, surtout pour les petits postes de la campagne.

* * *

Le Grand-Duché est un pays extrêmement sympathique, comparable en étendue et en population à l'un de nos cantons (3000 km² et 320 000 habitants), et dont les habitants parlent le français, l'allemand et le luxembourgeois; comme les trois langues s'apprennent à l'école, les enseignants luxembourgeois ont devant eux une tâche particulièrement ardue dans ce domaine.

Deux associations rivales d'instituteurs se partagent le Corps enseignant: les Instituteurs réunis (environ 1500 membres) et la Fédération générale des instituteurs (environ 250 membres) qui, toutes deux, sont des membres fidèles de la FIAI. Notre collègue Linster, l'actuel président de la Fédération générale, fut le président de la FIAI en 1958-1959. En tout cas, les deux associations ont mis provisoirement un terme à leurs dissensions et se sont unies pour mobiliser toutes les bonnes volontés parmi les autorités du Grand-Duché et de la ville. Le résultat a été magnifique. Tout a été organisé minutieusement ce qui présentait certaines difficultés, notamment pour le logement des congressistes en pleine saison touristique dans une ville dont l'équipement hôtelier est relativement limité. Tandis que nos collègues secondaires de la *Fédération internationale des profes-*

seurs de l'enseignement secondaire officiel (FIPESO) siégeaient à l'Hôtel de Ville, la FIAI s'est vu attribuer la maison du Cercle municipal, au centre de la ville, un édifice décoré par les soins de nos collègues de plantes vertes et de fleurs, dans lequel nous avons trouvé des salles de séance aussi bien pour les assemblées générales que pour les séances de commission, toutes munies d'une installation de traduction simultanée. Un hall de réception, un local pour le secrétariat, une buvette complétant l'équipement. Tout le confort!

* * *

La séance d'ouverture qui, d'après une tradition solidement établie, voit FIPESO et FIAI se réunir fut solennelle à souhait: discours de bienvenue, affirmation par les représentants des deux fédérations de l'unité profonde de l'enseignement. Le ministre de l'Éducation nationale du Grand-Duché, M. Grégoire, adressa à l'assemblée un discours philosophique d'une haute envolée. Enfin, de nombreux vœux pour l'efficacité des travaux du congrès.

Le lendemain, le 27 juillet, la FIAI, sous la présidence précise de Shalon Levin (Israël) entamait ses travaux en prenant connaissance du message du secrétaire général. Ce message tient lieu de rapport administratif, de rapport moral et de programme de travail pour l'année à venir.

R. Michel évoque d'abord le congrès de 1932 — la FIAI avait été fondée six ans auparavant — tenu à Luxembourg. Les pays de l'Est européen, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Lettonie et Lituanie étaient alors des membres actifs de la Fédération. Depuis 1958, date de la disparition du *Comité d'entente*, nous avons perdu tout contact avec ces associations. Par contre, l'Australie, la Belgique, la Finlande, la Grèce, Israël, le Japon, la Turquie, le Panama, la Tunisie et l'Italie sont aujourd'hui dans nos rangs.

L'Estonie et l'Espagne ne sont plus représentés chez nous que par de petites associations d'enseignants en exil, tandis que les syndicats du Viet-nam Sud et de Haïti ont été supprimés par leur gouvernement, « dans des conditions qui sont un défi à la démocratie et aux droits de l'homme.

» Ainsi, sur le plan d'une fédération comme la nôtre, qui se veut strictement professionnelle et uniquement vouée au progrès de l'éducation et à la compréhension internationale, on constate que la grande scission politique qui partage le monde en camps antagonistes nous a d'une part isolés de nos collègues de l'Est européen et que, par contre, elle a resserré nos liens avec les pays de l'Europe occidentale qui sont actuellement, à part le Portugal, tous représentés à la FIAI.»

Certes, cette dernière constatation est à la fois réjouissante et quelque peu attristante. Nous avons de très grandes difficultés à élargir notre recrutement hors d'Europe: une seule en Amérique, trois en Asie, une en Australie, et une seule en Afrique. Il est vraiment dommage que tant d'associations qui adhèrent à la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (CMOPE) négligent d'affilier les instituteurs à la FIAI, ce qu'elles pourraient faire sans frais supplémentaires, puisque la cotisation est commune. Naturellement, une des causes essentielles de cette carence, c'est que notre FIAI n'est pas riche, que ses moyens de propagande sont limités et que nous ne possédons ni les ressources financières, ni l'équipement administratif qui permettraient une action continue et élargie auprès des associations d'outre-mer.

Au point de vue des effectifs, si l'Allemagne, l'Angleterre et l'Écosse présentent un léger recul, le Syndicat

national de France marque le bond en avant le plus spectaculaire puisqu'il passe de 80 000 adhérents en 1932 à 260 000 en 1965.

* * *

Ces deux dernières années, un travail important s'est accompli conjointement par le Bureau international du travail et l'Unesco, avec le concours des associations d'enseignants, sur la condition du Corps enseignant. Le texte de la recommandation qui constitue une véritable charte des éducateurs sera bientôt transmis à tous les gouvernements et pourra être invoqué fréquemment par nos associations nationales pour soutenir leurs revendications. « La FIAI qui a rédigé en 1948 déjà le texte d'une *Charte des éducateurs* ne peut que se réjouir de voir reprendre la plupart de ses revendications d'il y a bientôt 20 ans par des institutions internationales de l'audience du BIT et de l'Unesco. »

* * *

Il y a 6 ans, les délégués de nos associations d'Allemagne, de France, de Hollande, de Belgique et du Luxembourg, à qui s'étaient joints les représentants de l'Italie décidaient de former un Comité de liaison chargé de suivre l'action entreprise par certains organismes du *Marché commun* dans le domaine de l'enseignement. En effet, en dehors de tout contact avec les associations représentatives du Corps enseignant, des comités d'experts élaboraient une politique scolaire qui, par l'intermédiaire des gouvernements intéressés, pouvait avoir, en Europe, des conséquences sérieuses sur l'orientation de l'éducation et sur la situation des enseignants.

La FIAI, qui a toujours été associée aux séances de ce comité de liaison, estimait qu'elle ne pouvait pas se charger elle-même de ces problèmes n'intéressant que les Européens (non seulement les pays du Marché commun, mais tous ceux qui sont membres du Conseil de l'Europe).

La CMOPE a pris l'initiative de proposer la création d'un comité des relations avec le Conseil de la coopération culturelle (CCC), de telle façon que devant les instances européennes l'unité du Corps enseignant soit affirmée.

* * *

Les travaux entrepris par des comités d'experts de notre fédération afin de fournir à l'Unesco des données pratiques sur les écoles associées ont donné de remarquables résultats, grâce à la collaboration des associations nationales d'Angleterre, d'Allemagne, de France et de Suisse. Une brochure contenant l'essentiel des documents élaborés sera prochainement publiée et nous aurons l'occasion d'y revenir.

* * *

Le Fonds d'entraide international semblait bien insuffisant au Bureau exécutif au cas où il faudrait accorder des secours massifs. Notre idée était de le voir posséder au moins 100 000 francs suisses. Grâce à la générosité d'un certain nombre d'associations nationales, il a passé cette année de 55 000 francs à 87 500 francs environ. Beau succès qui ne demande qu'à se poursuivre.

* * *

Pour le congrès de 1965, un seul thème d'étude avait été prévu : *La formation des maîtres primaires dans la perspective de l'orientation nouvelle de l'école et de leur situation dans la société moderne*. C'est à la fois le complément et le couronnement des travaux des an-

nées précédentes consacrés aux grands courants des réformes scolaires qui ont touché tous les pays depuis la guerre ; déjà à Paris, en 1964, les résolutions votées soulignaient combien il serait grave pour tout système d'éducation de minimiser l'importance de l'enseignement primaire qui « doit être reconnu comme la *base fondamentale* sur laquelle repose tout l'édifice scolaire et universitaire » ; elles demandaient aussi que « la préparation des maîtres soit améliorée en l'élevant au niveau universitaire ».

Quatorze associations ont bien voulu répondre par un rapport très détaillé et très complet au questionnaire préparé par le secrétariat.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le rapport de synthèse qu'avait préparé M. Cree (Ecosse).

La discussion qui suivit la présentation du rapport fut animée à souhait et l'on pouvait craindre qu'après un départ particulièrement brillant elle ne se maintint pas longtemps sur les sommets. Eh bien ! les pessimistes eurent tort et, à aucun moment, l'intérêt ne faiblit. Ce fut d'autant plus remarquable qu'il n'y eut jamais entre les orateurs une opposition quelconque, mais chacun s'attachait, avec bon sens toujours, avec éloquence parfois, à souligner tel aspect du problème qui lui paraissait important. Il ne restait plus alors à la commission des résolutions à synthétiser toutes ces remarques dans un texte qui figure ci-dessous.

* * *

Les rapports sur les activités des associations nationales donnent toujours lieu à une séance intéressante. La formule actuelle donne satisfaction à tous les congressistes. Chaque association présente un rapport sur son activité au cours de la dernière année ; ces rapports sont multigraphiés et distribués avant le congrès, de sorte que cela évite, au cours de la séance, de fastidieuses lectures. Mais chaque délégation se voit poser au congrès une question sur un passage de son rapport, et elle est priée de donner des détails et des éclaircissements sur un point particulier. Cela donne lieu à des communications toujours vivantes et très écoutées.

* * *

Les délégués eurent le plaisir d'accueillir dans la FIAI deux syndicats d'instituteurs italiens et le syndicat des instituteurs de Tunisie.

Les élections avaient cette année une certaine importance puisque le président Shalom Levin (Israël), élu en 1963 à Edimbourg, n'était pas rééligible. Très vite l'unanimité se fit sur le nom de Mr. Cree, président de l'Educational Institute of Scotland, et, à deux reprises, rapporteur devant le Congrès de la FIAI. Pour la première fois, l'Ecosse accède à la présidence. Mr. Cree a tout ce qu'il faut pour être un bon président.

R. Michel fut confirmé dans ses fonctions de secrétaire-général et G. Willemin dans celles de secrétaire adjoint et trésorier.

* * *

Pour remplacer l'étude d'un deuxième thème, le Bureau exécutif avait demandé à nos collègues suédois de faire une communication sur la réforme scolaire en Suède, où l'ensemble du problème a été étudié de façon approfondie et les réformes réalisées avec autant d'esprit créateur que de prudence. Nous pourrions revenir sur cette communication.

La Suisse était représentée au congrès par MM. Théo Rychner, secrétaire général du SLV et Pfund, membre du comité, tandis qu'A. Veillon, président, et F. Barbay, vice-président, étaient les délégués de la SPR.

Nos collègues luxembourgeois voulurent bien offrir aux congressistes de la FIPESO et de la FIAI une excursion d'un après-midi pour leur faire connaître le « Bon Pays » avec ses hauts plateaux couronnés de sapins, ses ravins profonds, ses vallées plantureuses, avec ses châteaux médiévaux, ses abbayes imposantes, ses villes et ses villages pittoresques. La municipalité d'Echternach nous reçut dans son vieil hôtel de ville et un repas en commun termina l'excursion.

La veille, la municipalité de Luxembourg avait tenu également à recevoir les congressistes et à leur faire connaître les vins luxembourgeois de la Moselle.

Le congrès de Luxembourg laissera à tous ceux qui y ont participé le souvenir d'un congrès sympathique, où, grâce à l'amabilité souriante de nos hôtes, le travail, un travail utile, un travail que nous espérons efficace, a pu s'accomplir en toute simplicité.

G. W.

Rapport de synthèse

présenté à la XXXIV^e Conférence internationale des délégués de la FIAI, par James T. Cree, président de l'Educational Institute of Scotland et membre du Bureau exécutif de la FIAI, sur le sujet soumis à la discussion des délégués :

La formation des maîtres primaires dans la perspective de l'orientation nouvelle de l'école et de leur situation dans la société moderne.

L'étude détaillée des réponses données au questionnaire par 13 associations membres de la FIAI est à la fois profitable, attachante et instructive. A l'extrême variété que l'on rencontre dans les questions se rapportant à l'âge d'admission, au niveau d'enseignement, à la durée de la formation et au programme des cours s'oppose l'unanimité remarquable avec laquelle les diverses associations proposent des méthodes semblables pour améliorer la situation. Par conséquent, la synthèse des rapports concernant la situation actuelle est un travail instructif mais fastidieux, alors que la comparaison des divers projets proposés pour améliorer la formation et le sort de l'enseignant se révèle une tâche relativement facile et des plus stimulantes. Mais, comme il serait manifestement faux de proposer d'améliorer une situation défectueuse sans dire en quoi elle est défectueuse, il sera nécessaire d'examiner à fond la situation actuelle.

Il est juste de dire que, dans tous les pays dont nous avons reçu des rapports, la plupart des maîtres primaires ont été formés dans des Ecoles normales (Colleges of education) et qu'un petit nombre d'entre eux seulement ont des grades universitaires. Même en Ecosse, où les maîtres primaires masculins qui enseignent les branches générales doivent avoir, selon le règlement, des grades universitaires, on exige d'eux qu'ils suivent une année de formation dans une Ecole normale.

En général, on constate qu'il y a peu de catégories différentes de maîtres primaires si l'on considère l'éducation et la formation, sans tenir compte des quelques pays où les maîtres formés à l'Ecole normale enseignent aux côtés des maîtres gradués. Cependant, si l'on examine la fonction, indépendamment de la formation, la situation est toute différente.

Quelques pays font une différence entre maîtresses d'école enfantine, maîtres primaires et maîtres de clas-

ses terminales, tandis qu'en France des maîtres formés pour l'école primaire sont engagés pour l'enseignement professionnel, complémentaire et même pour les cours d'adultes.

Il y a un abîme entre les principes et la pratique concernant la question très débattue de l'emploi de maîtres non qualifiés. Les associations déclarent tout net que les maîtres non qualifiés ne sont pas autorisés à enseigner dans leurs écoles ; elles finissent par admettre que, pour des raisons de pénurie, certains sont engagés — naturellement à titre temporaire seulement — parce qu'ils possèdent certains certificats pédagogiques, ou parce qu'ils ont des qualifications pédagogiques satisfaisantes, ou parce qu'ils sont des étudiants, ou encore ce sont des gens, pour citer l'Ecosse, dont les qualifications sont inacceptables. Donnons des chiffres : 25 % de maîtres non qualifiés en Israël, 14 pour cent en Norvège, 10 % en Ecosse ; il est clair que le premier pas à faire pour améliorer le statut de l'enseignant dans la société moderne, c'est d'insister pour que l'on renonce à faire appel aux maîtres non qualifiés et que seuls les maîtres primaires ayant toutes les qualifications requises se voient confier des classes primaires.

Il ne faut pas encourager non plus la tendance qui existe dans certains Länder de l'Allemagne à vouloir introduire un nouveau système de formation pour les maîtres primaires enseignant les branches pratiques ou artistiques.

En général, la formation des maîtres commence vers l'âge de 18 ans, mais bien plus tôt en Belgique et en France, ce qui est dû surtout à la différence de l'enseignement de base. Dans la plupart des autres pays, il faut pour entrer à l'Ecole normale un baccalauréat ou un certificat équivalent, mais en Belgique et en France, les étudiants entrent plus tôt au collège (14 à 16 ans) et suivent des cours d'éducation générale avant de subir leur formation professionnelle.

On constate, dans la pratique, qu'il y a des différences dans les méthodes employées pour augmenter le nombre des enseignants. Le Danemark, la Norvège et l'Angleterre signalent que le nombre des candidats est satisfaisant et que le niveau des exigences à l'entrée assure un recrutement de bonne qualité. Ailleurs, la qualité est assurée parfois grâce à un concours. Dans quelques pays où le recrutement est insuffisant, le gouvernement cherche à attirer des étudiants à l'Ecole normale par divers moyens : visites dans les écoles, brochures explicatives, bourses et mesures pédagogiques exceptionnelles.

La durée de la formation varie de 2 à 4 ans ; il faut mentionner qu'en Belgique et en France, où les études durent 4 ans, 2 (ou si possible 3) années sont consacrées à la préparation du baccalauréat, et le reste à la formation professionnelle.

Les cours de formation des maîtres comprennent (il n'y a qu'une exception) trois éléments : éducation générale ou culture, études théoriques et formation pratique. Il est difficile de comparer ces divers éléments car les pays imposent des directives différentes ; on peut dire que dans la plupart des plans d'études examinés, c'est à l'éducation générale ou culture qu'est consacrée la plus grande partie de l'enseignement. En

Norvège, par exemple, trois quarts du temps disponible lui sont réservés ; en Israël et aux Pays-Bas, la moitié ou presque, alors que l'Ecosse laisse entendre que le temps passé à l'éducation générale ou culture a été augmenté aux dépens de la formation pratique. Cela scandalisera certainement nos collègues allemands qui signalent que leurs Ecoles normales ne s'occupent pas de culture générale. Il est évident que, dans ce domaine, les avis sont différents, de même que la pratique ; il y a donc quelque raison de proposer que l'on sépare les cours de culture générale et les cours concernant la formation des enseignants, ces derniers cours pouvant être suivis après l'obtention d'un diplôme ou d'un grade universitaire de culture générale, ainsi qu'on le fait en Ecosse pour les gradués de l'université et aussi en Angleterre, mais à un degré moindre.

Le programme d'éducation générale adopté dans la plupart des pays comprend les branches enseignées normalement à l'école primaire, avec la culture physique, les branches artistiques et les travaux manuels, les sciences, la musique, une ou plusieurs langues étrangères, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la langue maternelle, etc... Dans la partie théorique, on trouve : éducation, psychologie, histoire de l'enseignement, pédagogie, méthodes générales, administration scolaire, sociologie. La formation pratique consiste avant tout en périodes d'enseignement pratique ou d'observation dans les classes. Ces périodes de pratique varient suivant les pays ; mais, habituellement, les étudiants ont à faire, durant leurs études, plusieurs périodes assez longues d'enseignement pratique dans des classes ; en France, par exemple, les étudiants doivent, chaque année, faire à l'école trois périodes de quatre semaines. L'enseignement consacré à la formation pratique représente à peu près le quart de la durée des études.

Dans la plupart des pays qui nous ont envoyé un rapport, il existe des cours facultatifs pour les étudiants. Ces cours peuvent être suivis pour améliorer la culture générale de l'enseignant, pour lui procurer d'autres moyens d'exprimer sa personnalité ou pour lui permettre d'acquérir des qualifications supplémentaires. Ces cours se donnent presque toujours dans les Ecoles normales ; mais, s'il y a une université à proximité de l'école, le maître peut y suivre des cours s'il possède les qualifications nécessaires pour y être admis.

Naturellement, les étudiants des Ecoles normales qui sont immatriculés à l'université peuvent y suivre des cours et leur école peut prendre les mesures nécessaires à cet effet : c'est le cas en Ecosse pour les étudiants qui suivent les cours de formation pratique et à qui l'on fait des facilités pour qu'ils puissent passer leur seconde licence en pédagogie. Dans quelques pays, on constate un fait intéressant et encourageant : on a tendance à reconnaître les diplômés des Ecoles normales comme qualifications suffisantes pour entrer à l'université, soit dans une faculté soit dans des classes individuelles, en général pour étudier la psychologie ou une branche semblable. Cette tendance est vraiment la bienvenue.

Diverses mesures sont prises pour favoriser les activités péri-scolaires. Dans quelques pays, il n'en existe aucune en fait ; mais, dans ces pays-là, les candidats passant leurs examens finals doivent fournir la preuve

qu'ils s'intéressent à ce genre d'activité. Là où se donne un enseignement spécifique, il peut avoir pour objet la participation à des camps de vacances, à des clubs scolaires, à des mouvements de jeunesse, etc. Il est intéressant de noter l'importance que nos collègues français attachent à ce travail : le programme de leurs collèges y consacre tout un après-midi, chaque semaine, avec trois exercices différents.

La compréhension internationale est traitée, dans une large mesure, en marge de l'enseignement, mais un bon nombre de rapports mentionnent que les programmes des études scolaires tendent à favoriser cette tâche. L'expérience pratique s'acquiert dans ce domaine en participant à des échanges, organisés par les écoles ou les collèges, avec des étudiants d'autres pays ; c'est naturellement un moyen extrêmement précieux pour favoriser la compréhension internationale.

Les rapports montrent que les plans d'études des Ecoles normales sont établis dans leur détail surtout par les directeurs, avec l'agrément des conseils de l'enseignement (Boards of Studies). Les directives générales semblent être l'affaire de commissions gouvernementales ; des représentants du Corps enseignant siègent dans quelques-unes de ces commissions ; mais, sur toutes, les associations d'enseignants peuvent exercer leur influence par divers moyens.

La plupart des pays prennent des mesures d'ordre financier en faveur des étudiants se destinant à l'enseignement. On leur accorde généralement des subsides ou des bourses calculés en fonction des revenus des parents. Ce système peut créer des difficultés insurmontables pour les étudiants dont les parents refusent de contribuer à leurs études ; il serait souhaitable que les bourses soient accordées aux étudiants

- a) automatiquement
- b) sans s'occuper des revenus des parents
- c) assez généreusement

pour que les étudiants n'aient pas la vie trop dure pendant leurs études. Ce que l'on fait en France dans ce domaine est à la fois intéressant et ingénieux, l'enseignement et l'entretien sont gratuits pendant la période des études de culture générale, un salaire est versé pendant la durée de la formation pratique. Seule une petite partie du salaire est remise mensuellement à l'étudiant, le reste est porté à son crédit. Quand l'étudiant quitte l'Ecole normale, l'argent ainsi mis de côté forme un petit pécule qu'il recevra à son entrée en fonctions. Ce système ingénieux a sans doute pour but de prévenir le gaspillage des forces durant la période de formation pratique.

Les mesures financières en faveur des Ecoles normales sont prises en général par l'Etat intéressé, soit directement soit par délégation. Le versement des subsides, l'administration et le contrôle des Ecoles normales peuvent être confiés à des conseils d'administration, aux autorités scolaires locales ou à des commissions bénévoles ; mais, même dans ces cas-là, l'aide financière est accordée habituellement par le gouvernement. Le seul pays où l'aide financière fournie aux futurs enseignants est en bonne partie d'ordre privé, c'est la Belgique dont le rapport signale que presque les deux tiers des Ecoles normales sont des institutions confessionnelles libres et privées.

Il semble que les Ecoles normales font relativement peu de chose dans le domaine de l'enseignement expérimental, en partie parce que les professeurs ont un enseignement déjà suffisamment chargé, en partie à cause de la pénurie d'enseignants. De même, le perfectionnement des maîtres en activité semble être négligé, sauf en Suisse peut-être, en Norvège et en Grande-Bretagne. Il semble qu'il existe aussi un fossé regrettable entre la formation des maîtres primaires et celle des maîtres secondaires. Dans la plupart des pays, les Ecoles normales préparent exclusivement à l'école primaire. Le système appliqué en Grande-Bretagne où les maîtres de toutes les catégories et de tous les grades sont formés dans les mêmes écoles est fort recommandable : il donne à tous les étudiants une vue générale de l'enseignement et l'occasion d'un libre échange de vues entre maîtres primaires et secondaires.

Il règne quelque confusion dans la manière d'envisager les exigences concernant la formation des maîtres et les qualifications pédagogiques. Quelques pays estiment un grade universitaire indispensable, tandis que d'autres exigent les mêmes qualifications que pour les maîtres des lycées (grammar schools). Nous voyons avec plaisir qu'en Suisse on confie à des maîtres expérimentés et en activité la formation pratique dans les branches techniques et artistiques. Nos collègues du SNI (France) formulent leurs exigences tout simplement de la façon suivante : « capacités dans sa spécialité et aptitudes pédagogiques, ce qui est de toute importance pour assurer une formation professionnelle convenable. »

Le statut et le salaire du Corps enseignant des Ecoles normales sont normalement supérieurs à ceux des maîtres des collèges secondaires et des lycées, et inférieurs à ceux des professeurs d'université.

Ayant examiné la situation actuelle, il nous faut voir maintenant quels sont les défauts du système actuel de la formation des maîtres, tels que nous les signalent les diverses associations. C'est là que se révèlent des divergences de vues fondamentales. Une partie des associations pensent que les Ecoles normales devraient donner exclusivement une formation théorique et pratique et ne pas s'occuper de l'éducation générale ou culturelle des étudiants. Les partisans de l'Ecole normale sans culture générale estiment que l'éducation générale des étudiants doit être terminée avant la période de formation. Les autres associations sont d'avis qu'on ne peut pas séparer la culture générale de la formation pratique et qu'on doit les mener de front. Il est intéressant de noter que les deux systèmes existent côte à côte en Ecosse où les étudiants des Ecoles normales suivent durant trois ans des cours parallèles de culture générale et de formation et où les diplômés de l'université ne font qu'une année de formation en vue d'obtenir le certificat de maître primaire. S'il y a divergence de vues à propos du système adopté pour la formation, il n'y en a pas à propos du niveau élevé des qualifications exigées pour l'entrée à l'Ecole normale ni à propos du niveau élevé exigé pour les cours de culture générale.

Une critique que l'on relève dans presque tous les rapports concerne la durée insuffisante de la formation. On demande presque toujours qu'elle soit prolongée ; on constate que les partisans des Ecoles nor-

males sans culture générale, en France et en Allemagne, où la formation commence après l'obtention d'un certificat ou d'un baccalauréat, font une vive campagne pour que la formation dure deux ans. La Norvège trouve que deux ans sont insuffisants et l'Australie se plaint aussi de la courte durée des études.

Si l'on est unanime à reconnaître la nécessité de prolonger la formation, il y a de nouveau une divergence de vues à propos des méthodes à employer pour y arriver. 50 % environ des rapports aimeraient resserrer les liens avec l'université qui pourrait organiser des cours de culture générale ou bien qui pourraient permettre aux maîtres de compléter leurs études dans une faculté de pédagogie ou de philosophie. Il est regrettable, mentionne un rapport, que la formation et l'éducation des maîtres se fasse dans des institutions complètement détachées des institutions d'enseignement supérieur, et cela semble être une critique valable. On signale souvent que les maîtres, par suite de leur formation et de leur éducation, perdent contact avec le monde en dehors de leur école ; il est certain que l'occasion de se mêler, dans les universités, à des étudiants se préparant à d'autres professions contribueraient à donner aux maîtres des vues sur le monde plus justes que celles qu'ils acquièrent en restant confinés dans une école préparant à une seule profession.

Les autres rapports montrent que l'on reste attaché au système actuel d'Ecoles normales, mais eux aussi expriment le désir que l'on améliore et étende les facilités accordées pour la formation des maîtres. Relevons que deux de nos organisations au moins critiquent la qualité du Corps enseignant de certaines Ecoles normales qui est relativement ignorant des techniques à employer à l'Ecole normale ou des problèmes concernant les maîtres primaires, alors qu'une troisième association déclare que les changements qui se sont produits dans la société et dans les écoles n'ont pas encore eu d'effet sur les Ecoles normales. Une critique du même genre est faite à certaines Ecoles normales où la formation des maîtres devant enseigner dans les classes terminales ne correspond pas toujours aux conditions qu'ils y trouveront.

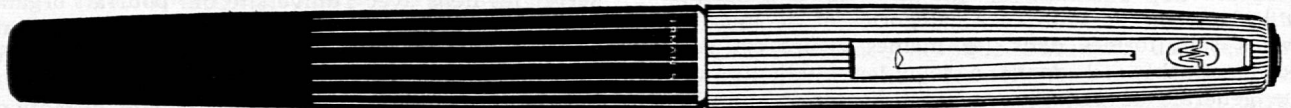
Bien que nos organisations émettent de nombreuses critiques à propos de la formation des maîtres, il semble qu'on propose bien peu de réformes. Cela s'explique en partie par le fait que quelques pays ont voté des lois tout récemment de sorte qu'il y a peu de chances pour qu'on puisse faire davantage avant une année ou plus. Certaines suggestions de réforme ont été présentées par quelques pays intéressés à la chose, nous en parlerons plus tard.

De France et d'Ecosse nous parviennent des rapports inquiétants signalant que des sondages d'opinion à propos de réforme sont effectués dans les sphères officielles ; ces deux organisations désapprouvent énergiquement les projets présentés. En France, on propose que les Ecoles normales soient transformées en Instituts de formation professionnelle, recevant des étudiants ayant passé le baccalauréat, et que ces Instituts donnent des cours de formation d'une durée de deux ans. Nos collègues du SNI craignent que, dans de telles circonstances, le recrutement soit insuffisant

(Suite à la page 542)

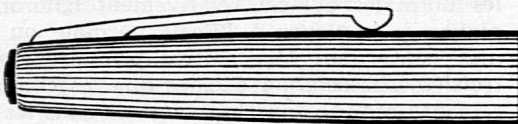
Le nouveau stylo WAT à charge capillaire

tel qu'il se présente:



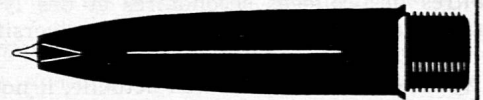
...et voici ses

dont chacun se trouve en stock chez les détaillants spécialisés, pour être échangé selon vos besoins.



Capuchon de métal La pièce Fr. 5.—
en laiton chromé, muni d'un clip solide très nerveux.

dont chacun se trouve en stock chez les détaillants spécialisés, pour être échangé selon vos besoins.



Section avec plume La pièce Fr. 6.—
La plume WAT, qui a fait ses preuves, est presque entièrement logée dans le porte-plume, ce qui lui assure une excellente protection.

Waterman a créé pour vous et pour vos élèves le nouveau stylo WAT à charge capillaire, une véritable révolution!

Tout comme l'eau chez les plantes, l'encre du stylo WAT est retenue dans un réseau de minuscules cellules et reste insensible aux variations de la pression atmosphérique. Le stylo WAT n'est jamais subitement vide et **il ne peut pas** tacher ni couler, même en haute montagne ou en avion.

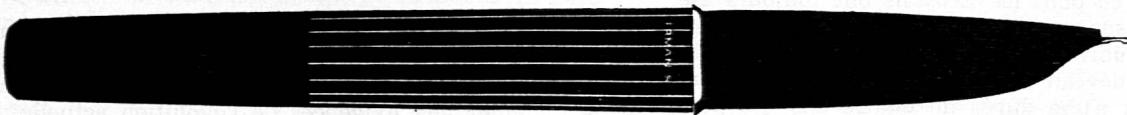
Le stylo WAT ne coûte que 15 francs!

De plus, il est d'un emploi très économique: il se contente d'encre Waterman en flacon, et ses quatre éléments peuvent être échangés sans délai chez les bons papetiers.

L'exercice d'une bonne écriture est grandement facilité par la fine crête métallique incrustée sur la section avec plume pour guider les doigts de l'élève et assurer une tenue correcte de la main.

Il ne coûte que 15 francs

Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.



4 éléments:

dont chacun se trouve en stock chez les détaillants spécialisés, pour être échangé selon vos besoins.

Réservoir à encre =
charge capillaire

La pièce Fr. 2.—

C'est là l'idée révolutionnaire qui fait du stylo WAT un instrument si pratique, si sûr et surtout si économique.

dont chacun se trouve en stock chez les détaillants spécialisés, pour être échangé selon vos besoins.

Corps

La pièce Fr. 3.65

très résistant, s'adapte parfaitement à la main de chaque élève.

Le remplissage du stylo WAT est très simple, très propre et rapide:

Il suffit de tremper l'extrémité de la charge capillaire dans de l'encre Waterman «88 bleu-floride» pour qu'en 5 secondes déjà elle ait fait son plein et soit prête pour 40-50 pages d'écriture. Pas d'éclaboussures ni de doigts tachés! L'écriture un peu plus pâle avertit que le stylo WAT sera bientôt au bout de sa réserve, mais celle-ci suffira toujours jusqu'à la fin de la leçon.

La plume du stylo WAT existe, à choix, en plusieurs numéros: extra-fine, fine, moyenne et moyenne oblique. Selon les progrès de l'élève, une plume peut être remplacée par une autre sans grands frais, si bien que l'élève dispose alors d'un stylo pratiquement neuf pour une fraction seulement du prix normal d'un WAT.

Wat Waterman

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404,
8004 Zürich, tél. 051 52 12 80

et relèvent que ce système prévoyant que des bacheliers s'inscrivent à un concours pour être admis à l'Institut de formation professionnelle est loin d'assurer un recrutement satisfaisant.

En Ecosse, il s'agit des qualifications requises pour l'admission, ce qui prouve qu'il est nécessaire de se montrer toujours vigilant dans des questions de ce genre. Comme nous l'avons mentionné précédemment, tous les enseignants masculins de branches générales sont, dans les écoles primaires d'Ecosse, des gradués de l'Université, ce dont les Ecossais ont toujours été fiers. Dans les sphères officielles, on laisse entendre que les grades universitaires ne sont pas indispensables et que l'on devrait introduire dans les Ecoles normales des cours d'une durée de quatre ans qui permettraient d'obtenir le diplôme voulu (Associateship). Cette proposition paraît raisonnable tant qu'on n'a pas examiné les qualifications requises pour l'admission à ces cours, qualifications bien inférieures à celles exigées pour l'immatriculation à l'université. Naturellement, l'Institut Pédagogique d'Ecosse s'oppose de toutes ses forces à ce projet.

Les Ecossais annoncent aussi qu'un nouveau règlement est paru sur la formation des maîtres, qui seront préparés exclusivement pour l'enseignement primaire ou exclusivement pour l'enseignement secondaire. Précédemment, on donnait une formation générale. L'EIS exprime son mécontentement à ce sujet : le détenteur d'un brevet d'enseignement **secondaire** pourrait être nommé dans une école **primaire** alors que le contraire n'est pas possible sans une période de formation supplémentaire. Ce qui est manifestement injuste, dit l'EIS, aussi bien à l'égard du maître primaire que des élèves de l'école primaire.

Parmi les réformes souhaitées dans d'autres rapports, on demande que l'on prolonge la durée de la formation professionnelle, à la fois pratique et théorique, que l'on étudie un plus grand nombre de branches supplémentaires, que l'on impose des examens finaux dans toutes les branches, etc. Nos collègues de Norvège annoncent qu'il a été décidé de prolonger d'une année la formation de tous les maîtres, mais il est intéressant de relever qu'ils ne savent pas encore si cette année sera ajoutée à celles des études à l'Ecole normale ou si elle sera une année supplémentaire de perfectionnement pour les maîtres déjà en activité. Des expériences seront faites dans ces deux directions et ce sera avec beaucoup d'intérêt que nous verrons à quelles conclusions ils arriveront.

Une des réformes dont on peut attendre le plus nous vient de Grande-Bretagne : la Commission Robbins de l'enseignement supérieur se déclare en faveur de l'introduction de cours donnés pendant quatre ans dans les Ecoles normales et en même temps dans les universités, cours permettant d'obtenir le brevet d'enseignement. Cette idée a l'agrément du gouvernement et l'EIS signale que les premiers cours organisés de cette manière commenceront à l'Ecole normale d'Aberdeen en septembre 1965. Les étudiants qui achèveront avec succès leurs quatre années d'études recevront un diplôme de « Bachelor of Education » de l'Université d'Aberdeen. On espère que des cours semblables seront introduits en 1966 à Edimbourg et à Glasgow.

Cette évolution est naturellement en accord avec la Résolution No 1 votée en 1964 par le Congrès de la

FIAI de Paris ; elle montre que l'on fait déjà des progrès dans le sens d'une liaison plus étroite entre la formation des maîtres et les études universitaires.

Enfin, on constate dans nos diverses associations une remarquable unanimité dans les propositions et les vœux concernant la réorganisation de la formation des maîtres, formation qui doit :

1. les rendre aptes à enseigner dans l'école de demain ;
2. leur assurer un statut et un prestige auxquels ils ont droit.

Dans presque tous les rapports, on insiste sur la nécessité de prolonger la durée de la formation et de la préparation des maîtres pour qu'ils soient en mesure de s'adapter aux exigences de l'évolution actuelle. On envisage fréquemment comme la solution la meilleure une durée de deux ans pour la formation purement professionnelle, ce qui laisserait assez de temps pour les études théoriques et la formation pratique. On insiste aussi sur la nécessité de prévoir pour la formation des programmes assez souples afin qu'ils puissent être adaptés rapidement aux changements qui ne cessent de se produire dans le monde actuel.

On est presque toujours d'avis qu'il doit y avoir une formation de base générale, après quoi il est possible de se spécialiser, éventuellement après avoir enseigné quelque temps et avoir subi une nouvelle période de formation, selon les aptitudes de chacun.

On insiste encore davantage sur la nécessité d'instituer, sur une grande échelle, des cours de perfectionnement pour les maîtres en activité, de façon qu'ils puissent se tenir au courant des changements intervenus. Cela est particulièrement important pour des maîtres qui reprennent l'enseignement après une période d'absence ou pour des femmes mariées, et il semble bien qu'on y pense assez peu pour l'instant. Tous les maîtres devraient pouvoir profiter largement de ces cours de perfectionnement et c'est pourquoi l'Ecole normale devrait être considérée comme un « centre de culture ouvert à tous les maîtres en activité ». A ce propos, un rapport va jusqu'à préconiser qu'il y ait tous les cinq ans un cours obligatoire de perfectionnement pour tous les maîtres en activité ; bien que l'on puisse ne pas être tout à fait d'accord avec une mesure aussi énergique, il est certain qu'il faut donner aux maîtres la possibilité d'être renseignés sur des branches ou des méthodes nouvelles.

Pour que les maîtres et les futurs maîtres soient renseignés à fond sur l'évolution de l'enseignement, il est essentiel que les Ecoles normales encouragent beaucoup plus qu'elles ne le font maintenant les recherches en pédagogie et dans les branches spéciales et que les maîtres intéressés puissent en être facilement informés.

Il est très souhaitable que le personnel enseignant des Ecoles normales possède les qualifications pédagogiques les meilleures, mais il faudrait aussi qu'il ait eu l'expérience de l'enseignement dans des écoles.

Pour que le maître primaire jouisse du statut et du prestige social en rapport avec l'importance de ce qu'il fait pour le développement de la société moderne, le seul moyen à employer, c'est d'exiger que la société fasse un effort financier pour lui procurer l'éducation et la formation les meilleures possibles. Cette éducation

doit s'intégrer à tout le système de l'enseignement supérieur et l'expérience ne doit pas se faire en vase clos. Il faut exiger pour l'admission aux divers cours des qualifications d'un niveau élevé et, à la fin des études, des résultats satisfaisants et des dispositions pour la pratique de l'enseignement. Les études devraient se faire en liaison étroite avec l'Université; l'idéal serait que les études terminées avec succès à l'École normale permettent d'obtenir un grade universitaire en pédagogie. On reconnaît que cela ne peut pas s'obtenir immédiatement partout, mais des mesures devraient être prises immédiatement dans tous les pays pour réaliser une liaison entre l'École normale et l'Université pour des branches comme la psychologie, la sociologie et la philosophie.

Cependant, le statut et le prestige du maître dépendent largement de l'attitude que la société adopte à l'égard de l'enseignement. Le maître peut être cultivé, lettré ou expérimenté dans son enseignement, il n'obtiendra sa vraie place dans la société que si, dans cette société, l'enseignement est considéré avec compréhension, respect et sympathie. La tâche évidente de toutes les organisations d'enseignants est de chercher à gagner ce respect et cette sympathie pour que la société accorde au maître primaire cette place à laquelle il a largement droit.

Fédération internationale des associations d'instituteurs

La XXXIV^e Conférence internationale des délégués de la FIAI (réunie à Luxembourg du 26 au 29 juillet 1965, après avoir étudié le problème de **la formation des maîtres primaires dans la perspective de la nouvelle orientation de l'école et de leur statut dans la société moderne**

1. convaincue de l'importance primordiale de l'école primaire en tant que base de toute saine éducation, insiste auprès des gouvernements sur la nécessité d'investissements massifs en faveur de l'enseignement primaire afin de sauvegarder l'avenir;
2. souligne la nécessité d'accorder à l'enseignant un statut correspondant à l'importance de ses responsabilités à l'effet d'assurer le recrutement du personnel hautement qualifié indispensable à la bonne marche de l'école dans tous les pays du monde;
3. **a)** affirme sa conviction que dans l'intérêt de l'éducation et du bien-être des enfants, les élèves des écoles primaires soient confiés uniquement à des maîtres pleinement qualifiés;
- b)** déplore l'emploi persistant d'un personnel enseignant non qualifié et
- c)** en appelle aux autorités pour qu'elles instituent des cours de formation à l'intention des candidats aptes à devenir des maîtres qualifiés;
4. **réaffirme** sa conviction que les candidats à l'enseignement doivent accomplir avec succès le cycle complet des études secondaires comprenant un ensemble de disciplines bien équilibré;
5. **demande** que tous les instituteurs reçoivent leur formation générale, spéciale et pédagogique dans des universités ou au niveau universitaire et que

cette période de formation, après la fin des études secondaires, ne soit pas inférieure à trois ans;

6. **insiste** sur le fait qu'à l'avenir tous les enseignants, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, puissent recevoir leur formation dans des établissements communs;
7. **demande** que des crédits accrus soient consacrés à la recherche pédagogique et que les Instituts de formation aient la possibilité d'y participer et de diffuser les résultats de ces travaux;
8. **déclare** que l'Etat doit supporter tous les frais d'études et d'entretien des futurs enseignants;
9. déplore l'insuffisance des systèmes en vigueur concernant le perfectionnement des maîtres en service et **demande** aux autorités compétentes de prendre immédiatement les mesures adéquates;
10. demande que les maîtres se voient accorder toutes les facilités et les encouragements nécessaires pour suivre les cours organisés à cet effet;
11. exige des autorités qu'elles organisent des cours de réadaptation destinés aux maîtres qui reprennent l'enseignement après une période d'interruption ou à ceux qui ont l'intention de le faire.

(Résolution adoptée à l'unanimité.)

Congrès de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (CMOPE)

Addis-Abéba, du 2 au 7 août 1965

Qu'est-ce que la CMOPE ? Bien que tous nos collègues affiliés à la SPR soient membres de cette organisation mondiale, il n'est peut-être pas inutile d'essayer de répondre très brièvement à cette question.

La CMOPE a été fondée en 1952 par un accord conclu entre la Fédération internationale des Associations d'Instituteurs (FIAI), la Fédération internationale des Professeurs de l'Enseignement secondaire officiel (FIPESO) — ces deux fédérations poursuivant leur existence propre dans leur sphère d'activité — et l'Organisation mondiale de la Profession enseignante (WOTP) qui, elle, s'est dissoute. La CMOPE est très rapidement devenue une très puissante organisation mondiale du Corps enseignant. Elle groupe environ 4 millions de maîtres de tous les degrés dans 91 pays divers. Ses 145 associations nationales affiliées se situent sur les cinq continents, de la plus petite qui annonce 45 membres (Islande) à la plus grande dont l'effectif est de 893 446 (USA). Elle se propose comme buts principaux, en collaboration avec les fédérations internationales constituantes, de propager l'idée d'une éducation orientée vers la compréhension des peuples pour la sauvegarde de la paix; de perfectionner les méthodes pédagogiques et l'organisation scolaire afin de les adapter toujours mieux aux intérêts de la jeunesse; de défendre les droits et intérêts matériels et moraux du Corps enseignant et d'encourager et faciliter les contacts entre les enseignants des divers pays. Chaque année, elle réunit en un Congrès mondial son assemblée des délégués, en vue de l'étude d'un thème soumis préalablement aux associations nationales dont les rapports servent de base à la discussion.

Entre les congrès annuels, la CMOPE organise des réunions régionales tendant à aider les associations membres à résoudre leurs problèmes particuliers.

C'est ainsi que se sont tenus, en 1964 et 1965, les stages suivants :

à **Karachi**, à l'intention des dirigeants d'organisations d'enseignants du Pakistan ;

à **Berlin**, à l'intention des maîtres africains, sur l'élaboration et la publication de revues pédagogiques ;

à **Saint-Domingue**, sur l'organisation des associations d'enseignants et leur rôle dans la communauté ;

à **Buenos Aires**, puis à **San Salvador**, pour les pays d'Amérique latine, sur la planification et le financement de l'éducation ;

à **Manille** (Philippines), pour des spécialistes de l'enseignement des sciences à l'école élémentaire ;

à **Kampala** (Ouganda), sur l'enseignement audio-visuel.

La CMOPE collabore étroitement, dans le domaine de l'éducation, avec les Nations Unies et ses institutions spécialisées, particulièrement avec l'Unesco.

Elle édite régulièrement des publications rendant compte de ses activités, comme « Echo », tiré à 76 000 exemplaires dans 13 langues, et « Panorama » (5 langues), plus particulièrement consacré à des articles d'intérêt pédagogique ou relatifs au développement de la compréhension internationale.

Enfin, par le Secrétariat général à Washington, les bureaux régionaux de Accra, Beyrouth, Nairobi, New Delhi, Paris, Sao Paulo et Tokyo, elle maintient un contact étroit avec toutes les associations affiliées.

La conférence d'Addis-Abéba

Le 14^e Congrès annuel de la CMOPE s'est déroulé cette année à Addis-Abéba, dans les locaux de l'Africa Hall, magnifique bâtiment moderne consacré aux grandes réunions africaines, en présence de plus de 300 participants, dont 200 délégués accrédités par les associations de 56 pays membres.

La séance solennelle d'ouverture, au cours de laquelle un message de bienvenue de l'empereur, absent du pays, fut communiqué à l'assemblée, était cette année particulièrement haute en couleurs, la plupart des délégués d'Afrique et d'Asie ayant revêtu leurs costumes nationaux au milieu desquels le complet veston occidental manquait totalement de pittoresque et d'originalité !

Le thème central soumis à l'attention des délégués portait sur l'**Egalité des chances par l'éducation**. Le fait qu'un tel problème était abordé dans un pays où seuls huit enfants sur cent ont la possibilité de fréquenter une école est à la fois significatif d'une des plus monstrueuses inégalités dont sont victimes environ la moitié des enfants du monde actuel, et révélateur des difficultés auxquelles allait se heurter la discussion entre représentants de pays si divers.

Un seul exemple permettra d'illustrer cette dernière observation :

Presque partout, on note une pénurie de bâtiments scolaires. Mais ce terme de pénurie peut revêtir des aspects fort différents suivant le pays qui l'emploie. La Chine (Formose) et l'Ecosse déclarent respectivement que 97 pour cent et 100 pour cent des enfants peuvent être admis dans les bâtiments existants. Mais en Chine les effectifs varient entre 50 et 60 élèves par classe, et de nombreux locaux sont employés chaque jour par 2, 3, voire 4 classes successives. En revanche, l'Ecosse fait allusion surtout à un manque de salles pour les besoins d'un enseignement moderne des sciences, des sujets techniques et des langues modernes. Quand on aura ajouté qu'en Chine l'obligation dure

6 ans alors qu'en Ecosse elle s'étend de 5 à 15 ans, on mesurera toute la différence que peut comporter un même terme suivant le contexte national dans lequel il se situe.

En fait, l'un des intérêts majeurs du congrès fut l'audition de nos collègues des pays en voie de développement et nouvellement indépendants, particulièrement nombreux cette année.

Tous sont convaincus que l'éducation de la jeunesse est la condition primordiale du développement économique et social de leur peuple. Tous désirent ardemment rattraper leur retard dans ce domaine. Mais tous aussi, avec beaucoup de réalisme, reconnaissent les dangers de vouloir brûler les étapes sans tenir compte des conditions nécessaires à un enseignement de qualité qui seul peut produire des résultats efficaces.

Or les problèmes qu'ils confrontent sont immenses : manque d'enseignants bien préparés, pénurie de locaux, de matériel scolaire, choix d'une langue d'instruction, adaptation des programmes aux besoins réels du pays, défaut de traditions culturelles, lutte contre des préjugés tenaces, misère des parents, danger de former des jeunes qui ne trouveront pas à employer leurs connaissances au sein d'une économie à très lente évolution, difficultés provoquées par le rythme accéléré des naissances. Et, par-dessus tout, la pénurie des moyens financiers et ce cercle vicieux qui veut que si l'éducation conditionne le progrès économique, seule une économie prospère est en mesure de supporter les frais d'un système scolaire généralisé capable de réaliser cette égalité des chances dont le congrès avait l'ambition de définir les conditions.

Sous un tel éclairage, il est évident que les revendications présentées par les délégués des pays comme le nôtre, pour sérieuses et urgentes qu'elles soient en regard de la justice sociale, ne pouvaient que paraître d'importance mineure.

Et la résolution finale fut bien délicate à formuler en raison des inégalités monstrueuses dont l'assemblée d'Addis-Abéba a eu le mérite de nous faire prendre une plus claire conscience.

Le texte de cette résolution paraîtra ultérieurement dans l'« Educateur ». En voici, en attendant, le premier paragraphe :

« Il faut accorder à tous les enfants du monde l'égalité des chances par l'éducation, sans aucune considération de nationalité, de race, de religion, de couleur de peau, de sexe, de situation financière et sociale ou d'opinions politiques de leurs parents. Par chances égales, nous entendons qu'il faut donner à chaque enfant la possibilité de développer au mieux toutes ses aptitudes. Il s'ensuit qu'il faut non seulement offrir à tous ces enfants une instruction de base appropriée, mais aussi mettre à leur disposition des programmes variés et adaptés à leurs capacités intellectuelles et à leurs aptitudes afin qu'ils puissent mettre leurs dons pleinement en valeur. »

Si, comme l'affirme plus loin cette résolution, « l'égalité des chances est encore à créer » — et on aurait pu ajouter : dans tous les pays du monde — il faut bien convenir que la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie dont on a entendu la voix des enseignants à Addis-Abéba ne pourront y parvenir dans un avenir pas trop lointain sans une aide massive des pays privilégiés dont nous sommes. C'est donc un appel pressant à la solidarité internationale qui demeure le fait essentiel de ce 14^e Congrès de la CMOPE.

R. Michel.

comité central

Rectification

Une erreur s'est glissée dans la composition de l'organigramme relatif à la structure générale de l'école soviétique 1964 (voir No 28 de l'« Educateur »). Nous prions le lecteur de rectifier comme suit : un trait gras doit séparer la 16e et la 17e année, fermant ainsi le cycle secondaire de six ans.

Armand Veillon.

Rappel

Le président de la SPR rappelle sa nouvelle adresse et avise ses correspondants éventuels que son numéro de téléphone n'a pas changé :

Armand Veillon,
rue du Lac 6
1815 CLARENS
Tél. (021) 61 48 87.

vaud

Postes au concours

Inscriptions jusqu'au **8 septembre 1965**.

Château-d'Ex : 2 institutrices primaires, entrée en fonctions le 1^{er} novembre.

Villette : 1 instituteur primaire.

Inscriptions jusqu'au **15 septembre 1965**, à 17 heures.

Aubonne : instituteur primaire, institutrice primaire, maîtresse ménagère.

Gollion : institutrice primaire.

Goumoens-La Ville : instituteur primaire, institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1^{er} novembre 1965.

La Sarraz : instituteur primaire, institutrice primaire.

Montreux : institutrice primaire à Collonge, Territet ; instituteur ou institutrice primaire à Montreux centre ; maîtresse ménagère à Clarens. Entrée en fonctions le 1^{er} novembre 1965. Les candidats sont priés d'adresser un bref curriculum vitae au directeur des Ecoles primaires.

Prilly : maîtresse enfantine, entrée en fonctions dès que possible.

Pully : instituteur primaire, 3 institutrices primaires, entrée en fonctions le 1^{er} mars 1965.

Vevey : maître de gymnastique, entrée en fonctions le 1^{er} octobre 1965.

Yverdon : instituteur primaire, 2 institutrices primaires, entrée en fonctions dès que possible.

Association vaudoise des maîtres de classes supérieures

Cours d'allemand les mercredis 8, 15, 22 et 29 septembre 1965. Au programme : « Der Zug war pünktlich ». Encore quelques places disponibles. Le président renseignera : Tél. (021) 51 92 17.

D. Vuille.

Cours de gymnastique scolaire

N° 17. Courses d'orientation dans le terrain, du 5 au 9 octobre.

N° 30. Patinage, du 5 au 9 octobre.

N° 31. Hockey sur glace. Le premier cours à Lyss, les deux derniers à Rapperswil.

Inscriptions jusqu'au 4 septembre chez M. Reinmann, Séminaire de Howil, 3053 Münchenbuchsee.

neuchâtel

Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique

Séances hebdomadaires

La Chaux-de-Fonds. — Dames : Vendredi, de 18 h. à 20 heures, Halle du Gymnase, Dir. Simone Zahnd.

— Messieurs : Jeudi, de 18 h. à 20 h. Halle du Gymnase, Dir. André Vuille.

Le Locle. — Dames : Mardi, de 18 h. à 19 h. Halle des Jeanneret. Dir. J.-P. Boucherin.

— Messieurs : Vendredi, de 18 h. à 20 h. Halle des Jeanneret. Dir. Roland Fidel.

Cernier. — Mixte : Mardi, de 17 h. 30 à 19 h. Halle. Dir. Gaston Cuche.

Boudry. — Mixte : Jeudi, de 17 h. à 19 h. Halle de Boudry. Dir. J.-P. Egger.

Neuchâtel. — Dames : Lundi, de 17 h. à 19 h. Halle de La Promenade. Dir. Margaret Gilliard.

— Messieurs : Vendredi, de 18 h. à 20 h. Halle de La Promenade. Dir. Francis Perret.

— Qui peut participer à ces séances de gymnastique ?

— Tous les membres du Corps enseignant.

— Que pratique-t-on comme gymnastique ?

— Une gymnastique adaptée aux goûts et aux possibilités des participants.

Rappel

Cours : l'enseignement du football à l'école. Date : mercredi 8 septembre à 14 heures précises. Lieu : Fontainemelon, terrain de football. Dir. : Willy Kernén, La Chaux-de-Fonds.

Communiqué

L'Université populaire neuchâteloise a inauguré en 1961 un cours de mathématiques supérieures qui pour la première fois devait permettre d'obtenir **un certi-**

ficat en bonne et due forme, après 4 ans d'études et passage d'un très sérieux examen (écrit et oral).

Le programme comportait: la géométrie analytique, le calcul des probabilités, la statistique, le calcul différentiel et intégral et les équations différentielles.

Vivement intéressés par ce programme, très nombreux furent les auditeurs inscrits au départ (parmi lesquels un certain nombre de collègues du C.E.). Mais au vu des difficultés croissantes et de l'effort exigé, le nombre des participants s'amenuisa d'année en année et seule une poignée de fidèles tint le coup jusqu'au bout et se présenta à l'examen en juin 1965.

Parmi ceux qui l'ont réussi, figure le seul collègue Francis Perret, maître de 9e spéciale, à Neuchâtel, bien connu des lecteurs de l'« Educateur ». Celui-ci s'est, d'autre part, très sérieusement initié aussi aux maths modernes. Il serait souhaitable que, dans le cadre de la réforme scolaire, on sache faire usage des compétences et de la préparation de certain(s).

Nécrologie

Mlle Edith Vuille, que la SPL venait de fêter pour ses septante-cinq ans, est décédée tôt après, à l'Hospice de Dombresson.

Trois contemporaines firent toute leur carrière à La Sagne: Mlles Vuille, Marguerite Nicolet et Marie Perrenoud. Mlle Vuille est la première qui s'en va. Elle fut l'institutrice des petits qu'elle conduisait avec compréhension et une douceur toute maternelle. D'une santé précaire, elle dut souvent interrompre son en-

seignement pour se soigner. Grâce à une foi très solide, elle supporta son état avec sérénité. Elle eut néanmoins le privilège d'une longue et bienfaisante retraite. Cette institutrice fut un membre très attaché à la Société pédagogique dont elle suivait les séances avec assiduité.

Nous rendons hommage à sa fidélité et garderons d'elle le souvenir d'une collègue aimable et sympathique.

W. G.

Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active — Groupement neuchâtelois

Programme d'activité

16 et 17 octobre 1965 : Techniques « papier mâché »

13 et 14 novembre : Activités pour Noël

8 janvier 1966 : Travaux manuels d'aménagement

29 janvier : Confection de masques

12 février : Tissage

26 février : Techniques d'impression

Du 12 au 21 avril : Stage de formation de moniteurs de colonies de vacances

14 et 15 mai : Chants, rondes, danses collectives

4 et 5 juin : Jeux en plein air

18 et 19 juin : Observation de la nature

10 et 11 septembre : Photographie

8 et 9 octobre : Travaux artistiques en papier

29 et 30 octobre : Jeux dramatiques

19 et 20 novembre : Activités pour Noël

Dates à fixer : Stage de base pour les normaliens neuchâtelois.

Jura bernois

A l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy

Un groupe d'instituteurs et d'institutrices de l'ancien canton suit actuellement un cours de langue française sous l'égide de la Société bernoise de travail manuel et réforme scolaire.

Ce cours est hébergé à l'Ecole normale d'instituteurs et dirigé par M. Pulver, instituteur, Mont-Tramelan.

La partie studieuse alterne avec des excursions dans le pays; prochainement, les participants visiteront les usines Peugeot, à Sochaux.

Nous croyons savoir que ceux-ci passent de belles heures en Ajoie et voulons espérer qu'ils remporteront un excellent souvenir de leur séjour à Porrentruy.

Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Messieurs et chers collègues,

Le comité a le grand plaisir de vous convier à l'assemblée générale annuelle de l'Amicale. Celle-ci est fixée au **samedi 25 septembre 1965, à 15 h. 15, à Porrentruy, Ecole normale.**

Ordre du jour :

a) *partie administrative :*

1. Lecture du procès-verbal. — 2. Rapport du président. — 3. Rapport du caissier. — 4. Programme d'activité, notamment prochain Bulletin. — 5. Elections statutaires, renouvellement du comité. — 6. Divers et imprévu.

b) *partie récréative :* Visite des archives de l'ancien

Evêché, sous la conduite de M. A. Rais, Dr en histoire, archiviste.

Tout ancien élève de l'Ecole normale est chaleureusement invité à cette réunion qui, à n'en pas douter, sera intéressante et fructueuse.

Comme de coutume, une petite agape, offerte par la direction de l'Ecole normale, terminera la journée.

Dans l'espoir de vous y rencontrer nombreux, nous vous prions d'agréer, chers amis, Messieurs les invités, l'expression de nos sentiments très cordiaux.

Au nom du comité :

Le secrétaire : M. Girardin.
Le président : G. Rais.



Abereg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

MOB

La brochure des Chemins de fer montreuusiens

« Excursions pour écoles et sociétés »

vous facilitera le choix de votre course d'école.

Renseignements et brochures :

Direction du MOB, 1820 Montreux - ☎ (021) 61 55 22

A PROPOS DU 0,8 ‰

Ces derniers temps, l'on a pu lire dans la presse bon nombre d'articles gravitant autour du problème de « l'alcool au volant ». Il a suffi, semble-t-il, de quelques statistiques établissant sans contestations possibles la trop grande part prise par ce « poison du cerveau » dans l'hécatombe de la route, pour que l'opinion publique s'émeuve. Nous faisons allusion ici, notamment, à l'étude récente du professeur P. Kielholz, d'où il ressort que sur 103 personnes victimes d'accidents de la circulation, 46 étaient sous l'influence de l'alcool, dont 35 imbibées au-delà du 0,8 ‰ fatidique ! On voit qu'en la matière, lorsque les statistiques ne sont plus « l'addition juste de chiffres faux », mais l'addition juste de chiffres justes, elles nous assènent des coups redoutables !

A cette occasion, deux points nous ont particulièrement frappé : c'est d'abord **l'étonnement** qui s'est manifesté, même chez des personnes réputées cultivées, en apprenant que l'alcool s'avérait dangereux à des doses très faibles ; c'est ensuite leur **surprise** à la révélation du peu de boissons alcooliques qu'il faut ingérer pour que ce point critique soit atteint.

Etonnement et surprise qui, incontestablement, ont leur source dans l'ignorance des faits les plus élémentaires qui sont à la base du problème de l'alcoolisme, et ont trait, notamment, à l'alcool lui-même en tant qu'anesthésique, à la physiologie du corps humain — cette machine si admirable, mais si vite détraquée —, au fonctionnement du cerveau, à l'usage de celui-ci dans la maîtrise de soi.

Car c'est un fait, hélas ! que la majorité des humains en sont encore au stade de la physique naïve et de la physiologie des préjugés (surtout en ce qui concerne l'alcoolisme) ; quant au cerveau et à son rôle directeur de l'Homo sapiens (donc, ce par quoi il devrait être « sapiens » !) c'est la nuit la plus noire, l'ignorance la plus crasse et la plus générale.

Or, en dehors d'une information précise sur les notions de base qui, finalement, conduisent à la limite de 0,8 ‰, et la légitiment, aucun progrès sérieux et définitif ne pourra s'accomplir vers un meilleur comportement de l'automobiliste (et, en général, de l'homme) en cette grave affaire.

Le moment est donc venu d'introduire dans nos écoles, à tous les échelons — primaire, secondaire, gymnase, école normale, école professionnelle — **un enseignement éducatif systématique sur la question de l'alcool**, même s'il faut laisser tomber de nos programmes quelques chapitres d'histoire-bataille ou d'autres « impediementa ». Enseignement scientifique, social, moral, qui conduira, notamment, à l'acceptation, librement consentie, du sacrifice du « verre de trop » au bénéfice du respect de la vie du prochain.

Remarquons, en passant, qu'une instruction scolaire antialcoolique existe à Genève, où « les dispositions prises dans chacun des ordres d'enseignement pour assurer l'enseignement antialcoolique attestent que les autorités scolaires sont conscientes de l'importance et de l'actualité de cette éducation ».

Tout au long de notre activité de maître de sciences naturelles, puis de directeur d'une Ecole normale d'instituteurs, nous n'avons cessé d'accorder une bonne place à l'information antialcoolique de la jeunesse qui nous était confiée. Nous avions de sérieux motifs d'agir ainsi, et nos appels à la raison ont eu en général de bons échos.

C'est pourquoi il nous est facile d'esquisser ci-après le « programme minimum » d'une telle instruction :

L'alcool et les boissons alcoolisées. — Les effets de l'alcool, notamment sur le cerveau. — L'alcool et le travail. — L'alcool et la sécurité routière. — L'alcool et les dépenses publiques. — Aspect social et professionnel de l'alcoolisme. — Aspect moral de l'alcoolisme. — Alcool et sexualité (30 % des femmes ayant mis au monde un enfant illégitime l'ont conçu en état d'ivresse !). — Alcool et maîtrise de soi. — Rôle « dés-humanisant » de l'alcool. — Les causes principales de l'alcoolisme. — Comment le buveur devient alcoolique. — Les traitements de l'alcoolisme. — Valeur alimentaire des jus de fruits.

Trente-huit années d'expérience en la matière nous permettent d'affirmer que tout **progrès réel** dans la prophylaxie de l'alcoolisme a pour condition fondamentale une solide instruction de la jeunesse — garçons et filles. C'est une œuvre de longue haleine, comme l'a été celle de la prophylaxie des maladies bactériennes, qui ne fut acceptée, et « popularisée » qu'à la suite d'un immense effort d'information. Mais l'instruction anti-alcoolique devra être mise au service de l'éducation de l'être en ce sens qu'elle rejoint les grandes lois de la vie chrétienne dans le respect de la personne humaine et, en général, de la Vie.

Alors seulement le taux de 0,8 ‰ sera « consubstantiel », et non imposé, à l'homme éclairé qui prendra le volant ; et le « sens de la responsabilité » s'inscrira non plus seulement dans le code de la route, mais au fond même de la conscience.

Ed. Guéniat, Dr ès science, dir. E. N.

Aux membres du Corps enseignant

Le nouveau catalogue 1965-1966 des Editions

Fernand Nathan

vient de paraître

Si vous ne l'avez pas encore reçu, nous vous l'enverrons avec plaisir sur simple demande.

Profitez également de renouveler vos abonnements de journaux pédagogiques, afin de recevoir à temps le premier numéro.

Envois à l'examen sur demande.

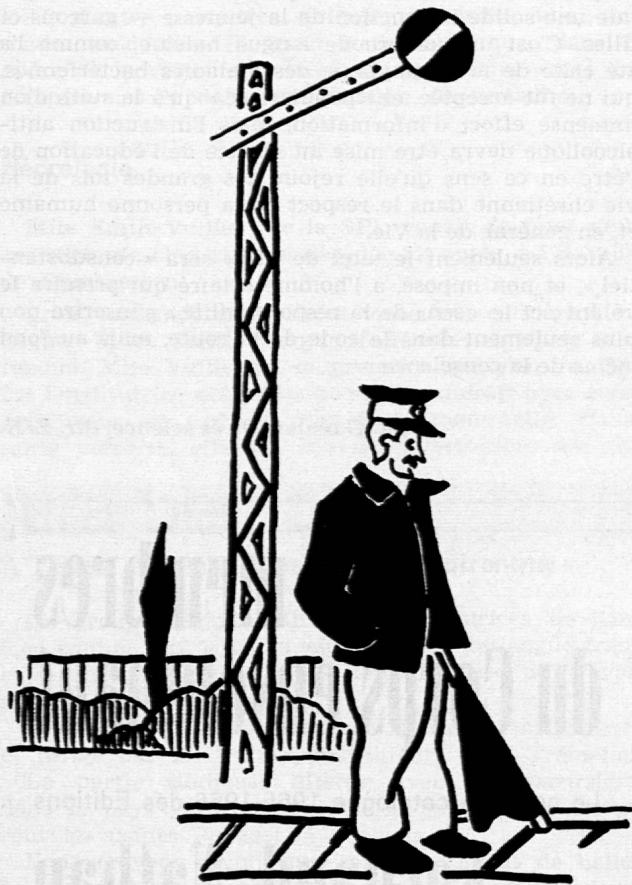
Agent général pour la Suisse :

J. Muhlethaler, Genève, 5, rue du Simplon, app. 105, tél. 36 44 52/51.

La lecture fouillée du mois...

VOUS QUI RENTREZ de la Costa Brava ou de Laponie, de la Grèce ou de la Claie-aux-Moines, prenez en toute quiétude le virage aigu de la Rentrée, abandonnez-vous sans crainte au rythme berceur du train-train journalier, retrouvez sans peine la bonne voie sous la houlette autorisée de

L'aiguilleur



Le Petit Prince est un étrange petit bonhomme, unique habitant de l'astéroïde B 612. Sa planète est à peine aussi grande qu'une de nos maisons. Il décide de partir à la découverte du monde interplanétaire, et atterrit sur la Terre.

— Bonjour, dit le petit prince.

— Bonjour, dit l'aiguilleur.

— Que fais-tu ici ? dit le petit prince.

— Je trie les voyageurs, par paquets de mille, dit l'aiguilleur. J'expédie les trains qui les emportent tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche.

Et un rapide illuminé, grondant comme le tonnerre, fit trembler la cabine d'aiguillage.

— Ils sont bien pressés, dit le petit prince. Que cherchent-ils ?

— L'homme de la locomotive l'ignore lui-même, dit l'aiguilleur.

Et gronda, en sens inverse, un second rapide illuminé.

— Ils reviennent déjà ? demanda le petit prince...

— Ce ne sont pas les mêmes, dit l'aiguilleur. C'est un échange.

— Ils n'étaient pas contents, là où ils étaient ?

— On n'est jamais content là où l'on est, dit l'aiguilleur.

Et gronda le tonnerre d'un troisième rapide illuminé.

— Ils poursuivent les premiers voyageurs ? demanda le petit prince.

— Ils ne poursuivent rien du tout, dit l'aiguilleur. Ils dorment là-dedans, ou bien ils bâillent. Les enfants seuls écrasent leur nez contre les vitres.

— Les enfants seuls savent ce qu'ils cherchent, fit le petit prince. Ils perdent du temps pour une poupée de chiffons, et elle devient très importante, et si on la leur enlève, ils pleurent...

— Ils ont de la chance, dit l'aiguilleur.

Antoine de Saint-Exupéry.

(« Le Petit Prince », édition NRF Gallimard.)

1. Renseigne-toi sur l'auteur. Qui était-il ? Comment est-il mort ? Cite quelques-uns de ses romans.
2. Décris le petit prince, tel que tu te le représentes. Si tu préfères, dessine-le.
3. De quoi le petit prince s'étonne-t-il en arrivant sur la terre ?
4. Cela te semble-t-il, à toi, extraordinaire ?
5. Les hommes dont parle cette histoire te paraissent-ils heureux ? Relève des expressions du texte qui étaient ta réponse.
6. Quel est le plus grand bonheur que tu aies ressenti jusqu'à ce jour ?
7. Réfléchis bien : A ton avis, qu'est-ce qui peut, dans la vie, nous rendre heureux ?
8. Explique pourquoi l'aiguilleur considère que les enfants « ont de la chance ».

9. Un grand mouvement d'entraide humanitaire a choisi comme nom le titre d'un roman de Saint-Exupéry. Lequel ? Comprends-tu maintenant pourquoi ?

Ce texte, d'une déconcertante simplicité au premier abord, peut donner l'occasion d'un entretien riche en profondes résonances. Voici un canevas de leçon sur lequel chacun pourra broder au gré de son tempérament, de ses convictions chrétiennes et suivant l'écho rencontré dans sa classe. Faire répondre aux 7 premières questions. Les réponses aux questions 6 et 7 vous fourniront un excellent départ, à côté d'indications précieuses sur la « maturité spirituelle » de vos protégés. L'homme à la poursuite du bonheur... qu'en pense maintenant St-Ex ?

a) L'homme cherche son bonheur « ailleurs ». Peu importe où. (L'aiguilleur trie par paquets de mille, et envoie ces groupes indifféremment, tantôt vers la droite,

tantôt vers la gauche... Quelle désinvolture ! L'homme ne sait pas ce qu'il cherche, mais il cherche. (Autre remarque : ils n'étaient pas contents, là où ils étaient?)

b) L'homme veut un bonheur *immédiat*. (Ils sont bien pressés... Ils reviennent déjà...)

c) On ne *poursuit* pas le bonheur. Il y a un bonheur pour chacun, là où il se trouve. (Ils poursuivent les premiers voyageurs ?)

d) L'homme cherche mal son bonheur. Il en attend la rencontre fortuite. Il oublie qu'il devrait en être l'artisan. (Ils dorment là-dedans, ils bâillent...)

e) Pour trouver le bonheur, il faut regarder le monde avec des yeux d'enfant : abandonner ses préjugés, redevenir un « pur », savoir attendre (perdre son temps, dit le petit prince) et regarder autour de soi : le bonheur est fait de choses toutes simples, (lesquelles ?) que l'on se prend à *aimer* (la poupée de chiffons devient très importante, et si on la leur enlève, ils pleurent) parce qu'on les a « apprivoisées ».

A ce propos, vous pourrez lire avec profit à vos élèves l'admirable discussion du petit prince et du renard (chap. XXI, p. 66 de mon éd.), ou, dès le chap. XXV, la fin du récit.

Vos élèves pourront maintenant, je pense, répondre aux questions 8 et 9.

Etude de la forme. Observons la construction du texte. Trois personnages : le petit prince, l'aiguilleur, et l'auteur. L'auteur assure le récit des actions. De plus il rapporte le dialogue. L'intervention directe des deux personnages présents rend celui-ci plus vivant, plus « vrai ». Pour permettre au lecteur de reconnaître le discours direct, l'auteur use de signes conventionnels : tirets, points à la ligne, etc. De plus, l'auteur précise souvent le nom de l'interlocuteur, afin d'éviter toute confusion. Un danger : l'abus de l'emploi du verbe « dire ».

Cherchons d'autres verbes exprimant une façon particulière de dire, et employons-les dans les phrases suivantes.

COMPOSITION

Dimanche, sept heures du matin

Papa consulte le journal d'un air soucieux.

— Quel temps nous (prédit) le bulletin météorologique ? (question, s'informe, demande) maman.

Vos vins français et indigènes **au prix de revient !!!**
Adhérez à la

— **GUILDE DU VIN** —

qui vous offre des **vins d'origine mis en bouteilles** par les producteurs. Renseignez-vous auprès de M. Pierre Duvoisin, instituteur, 1181 Vinzel.

Cinéma

A vendre, à prix très avantageux pour cause double emploi un excellent projecteur cinématographique, 16 mm., sonore, utilisé quelques heures. Sous garantie.

S'adresser au Bureau du Journal ou par téléphone (032) 2 84 67.

— Beau, mais des orages sont probables, (répond) mon père.

— Irons-nous pique-niquer dans les bois ? (s'enquiert, propose) mon frère Henri.

— Nous risquons d'être surpris par le mauvais temps, (remarque) maman.

— Ce ne serait pas très agréable, (renchérit) ma sœur, qui déteste la promenade.

Sans compter les moustiques... (ajoute-t-elle.)

— Le baromètre est pourtant au beau fixe, (hasarde, murmure) Henri.

Son aînée (réplique,) cinglante :

— Crois-tu encore aux sonnettes de ce vieil instrument ?

C'est alors que papa, qui s'était éclipsé sans mot dire, (intervient) :

— La météo de Cointrin, que je viens de consulter par téléphone, est catégorique : il fera beau ces prochaines 24 heures, (affirme-t-il). Debout, Henri, allons préparer la voiture !

— Quel dommage, (soupire) Jeanne, il aurait fait si bon passer à la plage !...

On pourra donc mettre ce texte au tableau, et laisser les « trous » à remplir.

Sujets à traiter

Au marché. (Pour les petits).

Une émission de Nounours à la TV.

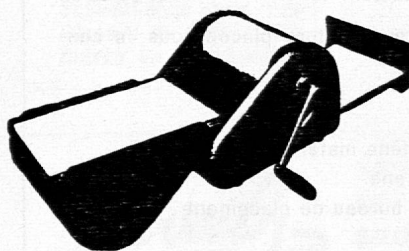
Aïe ! je rapporte de bien mauvaises notes !

Chic ! papa sera content de moi !

C'est aujourd'hui mon anniversaire... Maman vient m'éveiller.

Il est tiré, du texte du questionnaire, une feuille à l'usage direct de l'élève. On peut l'obtenir au prix de 10 c. (10 centimes !) l'exemplaire chez Charles Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet (VD). On peut aussi, comme 200 collègues romands environ l'ont déjà fait, s'inscrire pour recevoir régulièrement les feuilles (environ 10 par années). Leur prix est alors de 7 c. (sept centimes !) l'exemplaire.

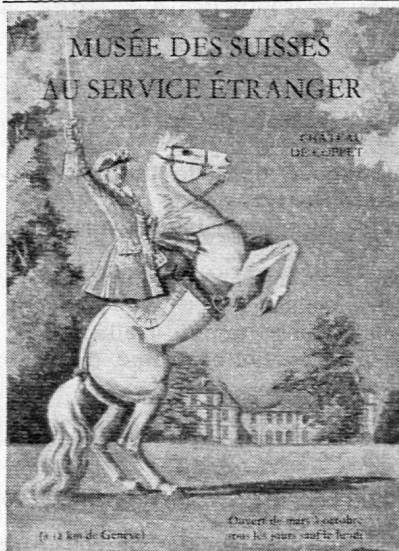
Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02.
Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BERNOIS :
W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.



Le Château de Coppet

Possibilité de pique-niquer dans le parc ou au bord du lac.

Envoi de prospectus et tous renseignements sur demande par **M. le Conservateur du Château de Coppet, 5, rue de la Gare, 1260 Nyon, tél. (022) 61 46 35.**

But idéal de course d'école

une visite au
CHATEAU DE COPPET

résidence du ministre Jacques Necker et de sa fille, Mme de Staël. (Portraits, meubles, tapisseries, sculptures et objets d'art). Dans l'aile nord du château : le passionnant

MUSÉE DES SUISSES AU SERVICE DE L'ÉTRANGER

« Une grande page d'histoire suisse »

(uniformes, drapeaux, armes, documents, figurines, médailles, etc.)

Vient de paraître : aux Editions Fœtisch Frères S. A. Lausanne

AU DIAPASON



recueil de 100 chœurs mixtes « a capella » publié en collaboration avec la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois

La Pouponnière

LAUSANNE, av. Beaumont 48 Tél 22 48 58

Ecole cantonale de puériculture placée sous le contrôle de l'Etat.

Forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Age d'admission : 19 ans.

Travail assuré par le bureau de placement

HMI, à Lausanne.

Entrée : avril et octobre.

Renseignements et prospectus à disposition.

La photographie apporte sa contribution dans les domaines les plus variés.

TOUT pour l'amateur, mais chez le SPÉCIALISTE

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**

Papeterie St-Laurent

Charles Krief

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1000 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.

Votre fournisseur pour :

Toutes fournitures pour l'enseignement de la reliure et
du cartonnage :

Toiles, simili-cuir, papiers et cartons en tous genres,
chevillères, tranche-fils, rubans, cordonnets, colles,
fournitures, outils, machines.

Alfred Ramseyer AG

Berne, rue Erlach 16 b
Telefon (031) 23 58 58

Une école joyeuse et bien disposée, une classe vivante...

Comment ?

Grâce au matériel de la Maison Schubiger, Winterthour

LECTURE : Coffret de lecture, images, lettres gom-
mées.

CALCUL : bandes à compter, formes à coller, baguet-
tes, planchettes, tablettes, tableaux pour le calcul,
feuilles de 100 timbres, chiffres gommés, jeux de
calcul, bâtonnets et réglettes pour toutes les mé-
thodes (Kéru, Cuisenaire, Merz).

TRAVAUX MANUELS :

papier pour pliages, papier de couleur gommé,
formes décoratives à coller, carte de couleur et
carton ordinaire. Feuilles métallisées. Matériel
pour la linogravure, Batik, Emaillage.

Pour les leçons de cartonnage : tous les outils,
papiers, toiles, cartes



F. Schubiger
Winterthour

Maillard Coiffure

(Intérieur de la Gare de Cornavin)
GENÈVE

HAUTE COIFFURE FRANÇAISE
et Coiffure Création Paris
DAMES - MESSIEURS

Soins biosthétiques
Ouvert sans interruption
Tél. 31 75 20



La communication la plus rapide et
la plus économique entre Ouchy et les
deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être
obtenus directement dans toutes les
gares ainsi qu'aux stations L-O
d'Ouchy et du Flon.

CAFÉ DU THÉÂTRE NEUCHÂTEL

Stamm du corps enseignant, on y trouve
son coin, sa table, ses amis.

Les Horizons Bleus

SIGNAL DE BOUGY - Tél. 76 52 00

Edouard Strange, propr.

Conservatoire de Musique de Neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 106

Subventionné par l'Etat et la ville de Neuchâtel
Classes de professionnels et d'amateurs
Entrée en tout temps Directeur : Roger Boss

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle
Vaudoise
Accidents



Vaudoise Vie

assurances vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Qui bricole utilise Pelikan-domo



Pelikan-domo colle beaucoup de matériaux, tels que
bois, cuir, feutre, étoffes, porcelaine, faïence, etc.

Le grand tube
en matière synthétique
ne coûte que Fr. 2.25

LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches 22

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7

votre banque ...

SBS

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE



Nationale Suisse
3000 BERN E

J.A.
Montreux 1